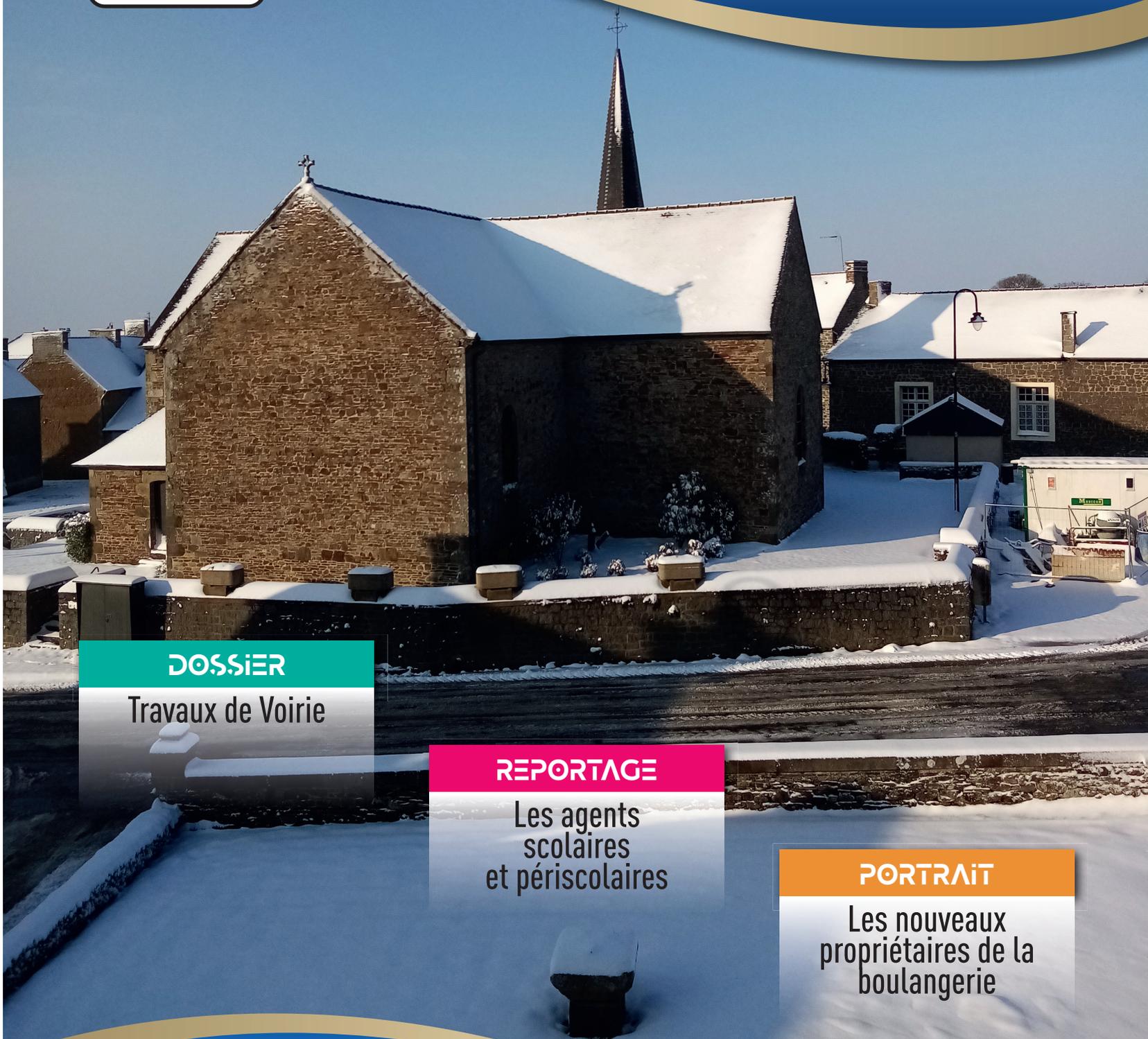


Messenger

Plesder



DOSSIER

Travaux de Voirie

REPORTAGE

Les agents
scolaires
et périscolaires

PORTRAIT

Les nouveaux
propriétaires de la
boulangerie



Chères Plesdéroises, Chers Plesdérois,

Au seuil de 2022, l'équipe municipale et moi-même sommes très heureux de vous offrir nos traditionnels vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année qui, nous l'espérons sera pour vous

et vos proches, remplie de joie et de réussite.

Nous traversons toujours une crise sanitaire compliquée qui impacte nos vies quotidiennes. Il ne nous est pas encore permis de faire ce que nous faisons avant la COVID et de partager des moments chaleureux et amicaux comme nous les aimons. Ces temps d'échange et de partage nous manquent à tous. Il nous faut toujours rester prudents, vigilants à chaque instant et malgré tout rester optimistes. C'est la raison pour laquelle les élus et les services travaillent pour le quotidien et l'avenir de notre commune. Chacun de nous, selon ses sensibilités, aura à cœur la mise en œuvre de telle ou telle réalisation. Certains penseront que les choix sont à propos, d'autres qu'ils ne sont pas suffisants ou ne leur conviennent pas. Pourtant il est nécessaire de faire des choix ; ceux-ci sont parfois motivés par des urgences, des opportunités de financements pouvant être sollicités ; le tout complétant, bien sûr, nos propres ressources.

Notre objectif : poursuivre la construction et l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine. Au fil des pages de ce Messenger, vous trouverez :

- Des éléments financiers concernant l'année 2021,
- L'avancée des chantiers en cours,
- Une première approche des travaux prévus à court

terme (démarrage en 2022) et ceux qui pourraient se structurer à compter de 2022,

- Des décisions prises en conseil municipal par les élus qui ont à cœur de satisfaire le plus grand nombre de Plesdérois.
- La vie de notre école et de nos associations.

Le milieu associatif qui, je l'espère pourra, à nouveau retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Vous connaissez mon amour pour Plesder et ses habitants, mon engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu. Dans un village de 810 habitants, tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes et nous pouvons nous réjouir d'avoir pu réaliser des travaux de voirie sans avoir recours à l'emprunt. Concernant nos bâtiments communaux, le raccordement au gaz de ville s'est terminé pendant les vacances de la Toussaint. Relativement à la salle des associations, nous avons bon espoir de lancer des travaux dans la réserve foncière si toutes les conditions attendues nous le permettent. L'occasion pour moi, de terminer ce volet travaux, par quelques mots d'espérance à l'aube de cette nouvelle année.

Nous menons une comptabilité et une gestion rigoureuse. J'ai cependant la conviction que nous avons pu faire beaucoup pour la qualité de vie à Plesder mais reste consciente qu'il y a encore beaucoup à faire. Notre récompense est de voir notre bourg se rajeunir et d'y voir un fleurissement plus important permettant de mettre de la gaieté dans cette agglomération souvent décriée comme étant froide et triste.

J'en appelle à votre civisme et à votre sens du respect en jouant collectif. C'est en respectant les règles de



savoir-vivre que notre commune continuera d'être encore plus belle. Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les refus de priorités à droite dans l'agglomération, les déjections canines, les déchets abandonnés aux quatre coins de la commune.

Je remercie tous les membres de la Commission communale d'action sociale qui ont fait la distribution des colis de Noël aux personnes de 71 ans et plus. Nous avons souhaité renouveler l'expérience de 2020 afin de ne mettre personne en danger à la suite de la reprise de la COVID depuis quelques temps. Nous espérons de tout cœur que nous pourrions reprendre nos repas au restaurant et que nos colis seront remis uniquement aux personnes qui, pour une raison particulière n'ont pas pu venir avec nous.

Je terminerai cet édito en disant au revoir à Charlotte, notre secrétaire générale, qui nous a quittés pour d'autres responsabilités dans une Mairie de Rennes Métropole. C'est avec beaucoup de regrets que nous l'avons laissée partir mais c'est la règle du jeu. Dans l'administration, il faut savoir être mobile et polyvalent si l'on veut faire évoluer sa carrière. Charlotte fait partie de ces personnes qui marquent leur passage grâce à leur savoir être et leur savoir-faire. Je lui souhaite bon vent, nous lui souhaitons bon vent, et une très belle réussite dans ses nouvelles missions et dans la continuité de sa carrière.

Rassurez-vous, Charlotte est partie mais j'ai eu la chance de pouvoir recruter une nouvelle secrétaire qui vous sera présentée dans le prochain Flash info car nous avons bon espoir qu'elle puisse prendre son poste au 1^{er} février prochain.

2022 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives. Sur le plan économique, j'espère qu'elle connaîtra un essor et une reprise d'activité pour nos entreprises. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits après deux années de COVID. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Le Conseil municipal et moi-même vous invitons à notre traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu : **Vendredi 28 janvier 2022 à la Salle de Jeunes et de la Culture**

Nous espérons vous y voir nombreux et d'ici là, nous souhaitons que vous puissiez vous retrouver, en famille et entre amis, pour toutes les fêtes à venir, de savourer et partager tous ces moments de bonheur.

Belles fêtes de fin d'année.

Nous émettons le vœu, la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés. Nous vous souhaitons une joyeuse année 2022 !

Evelyne SIMON-GLORY
Mairie de PLESDER

Vos Elus 4

Vie Locale

Etat civil	5
Horaires éclairage public	5
La vie du personnel communal	6-7
La Résidence du Bignon	8-9
Le Colis de Noël	10
Départ de Charlotte	10
Boulangerie " Les Doueurs d'or "	11

Comptes-rendus / Conseil municipal 12-15

Finances 16

infos travaux

Cantine	17
Ecole	17
Rue Félicité de Lamennais	18

Vie Scolaire

Le Périscolaire	19
Ecole "La Petite Courc're"	20-21

CCBR

Un projet social	22
Autorisation d'urbanisme ne ligne	23
Labo citoyen	23
Fabrik de l'emploi	24
PLU	24

Vie Associative & Culturelle

Gym Plesderoise	25
Club de l'amitié	25
Rêve de Bambins	25
Jumelage Plesder/Ahorn	26
Anciens Combattants	26
ACCA	26
Bibliothèque	27
APE	27
Ecole de musique	28
Calendrier Manifestations 2022	28

infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie	29
Recensement	29
Cartes d'Identité / Passeport	29
Elections	30
Nids de Frelons	30
Résultats des élections	30
Maison France Services	30
Bonnes pratiques	31
Collecte des déchets	32
Finances publiques	33
Urbanisme	34

Contacts Utiles 35

Directeur de publication : Evelyne SIMON-GLORY

Rédaction et Coordination : Charlotte Camus

Crédits photos : Commune de Plesder

Conception et Impression : ATIMCO - Combourg

Imprimé sur papier recyclé / Imp. **atimco** IMPRIM'VERT

Tirage : 430 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2021 | Edition n°133

Hommage à Jean-Pierre MONDY – Maire de 1995 à 2008



Jean-Pierre MONDY, né le 22 février 1953 à Nantes, vient de nous quitter. Il est issu d'une fratrie de trois sœurs et d'un frère, avec une maman mère au foyer et un papa cadre dans la fonction publique hospitalière.

Il a foulé les bancs des Écoles Jeanne d'Arc à Fougères, en passant par celle de St François à Vannes, et celle de St Charles à St Brieuc pour finir à la Faculté d'histoire à Rennes. Ensuite il a fait son service militaire à Dinan. Il a également fait du Scoutisme à St Brieuc de 1966 à 1974. Il a mené une carrière d'instituteur à Plesder de 1981 à 1993.

Par la suite il a consacré 13 ans de sa vie à la commune de Plesder et a succédé à Maurice Delahaye.

Élu Maire le 24 juin 1995, il a effectué deux mandatures successives jusqu'au 21 mars 2008. Très impliqué, il a œuvré pour offrir un meilleur environnement et cadre de vie aux habitants. Avec ses deux équipes municipales, il s'est investi dans l'informatisation de la Mairie, la création d'un parking au cimetière, la modernisation de la voirie, la construction d'une nouvelle boulangerie, la réfection du retable de l'église, la construction d'une nouvelle cantine, les noms donnés aux rues de Plesder, la modernisation de l'école et pour finir la mise en place d'un assainissement collectif.

Petite anecdote, lors de sa passation de pouvoir à Evelyne SIMON-GLORY, ils ont tous deux modernisé le logo de la commune de Plesder que tout le monde connaît aujourd'hui.

Il a aussi consacré beaucoup de temps au comité de Jumelage Plesder/Ahorn. Il a ainsi contribué à l'alliance, à la construction et à la signature de ce jumelage en 1999. Il a précisé à ce sujet : « Pour prolonger nos relations dans les années à venir, la force et le courage de chacun seront nécessaires ». Ce jumelage, représentait pour lui le lien entre deux pays forts de la communauté Européenne et il avait également précisé : « les doutes que nous pouvons avoir sur notre démarche ne pourront être qu'une aide pour continuer à progresser vers l'Europe des hommes. »

Puis, sa passion pour la culture l'a rattrapé puisqu'il est devenu dans sa dernière mandature Vice-Président en charge de la commission Animation-Communication à la Communauté de communes Bretagne romantique de 2001 à 2008. Il aimait beaucoup la lecture et la culture. Tout le passionnait, il était un passionné de la vie. Des oiseaux à l'aviation, de la peinture à la sculpture, tout avait de l'importance pour lui, ce qui explique qu'il portait autant d'intérêt à tout ce qui l'entourait.

Pendant la durée de ce mandat, il a fédéré les énergies et les volontés du monde associatif en créant le comité inter-associatif et en organisant le FET'ASSOS. En 2004, il a mis en place le programme d'animation pour les 200 ans du canal d'Ille et Rance. Il n'existait pas d'annuaire des associations à l'époque, donc il a décidé la création du guide des associations. Il a aussi participé au recensement des ressources touristiques du territoire pour développer les ressources économiques, et faire la promotion du tourisme à l'échelle intercommunale. En 2006, il a organisé la célébration des 10 ans de la communauté de communes, participé au développement du partenariat avec le Théâtre de poche de Hédé, mis en place un comité de la vie associative et le 24 novembre 2007, il inaugurerait, en présence d'André LEFEUVRE, la réhabilitation de la ferme des PRATAUX à Saint-Thual qui s'est transformée en espace collectif culturel et artistique : les PRATOS étaient nés ! Il a toujours été précurseur pour rassembler les forces vives du territoire que sont les associations.

En 2011, passionné d'histoire et de littérature, il a également écrit un livre à l'attention des enfants, domaine de prédilection qu'il connaissait très bien pour avoir partagé la plus grande partie de sa vie avec eux. Il s'intitulait « Mes Yeux de chat ».

L'homme discret qu'il était, s'est engagé dans de très nombreuses causes en adéquation avec ses convictions et avait toujours le cœur tourné vers les autres. Engagé auprès du Secours Catholique ces dernières années, Président quelque temps, il a apporté son aide et son réconfort aux personnes de Saint-Malo qui étaient dans la détresse et la précarité. Il a œuvré pour des associations caritatives en Afrique en apportant le cahier et le crayon à des enfants qui sont dans l'attente de l'apprentissage du savoir.

Nous nous souviendrons de l'homme discret, apaisant et passionné qu'il était, des valeurs qu'il incarnait, de toutes ses réalisations et de son dévouement.

Etat civil – Année 2021

NAISSANCES

- 27 janvier 2021 : GUILLEMER Victoire
- 16 février 2021 : VAILLANT Maël
- 21 mars 2021 : HAMON Amy
- 17 Août 2021 : HOUDUSSE Eugénie
- 28 novembre 2021 : PINSEMBERT Ignace

MARIAGES

- 24 avril 2021 : Aurore GRARDEL & Samuël DEMERLIER
- 26 juin 2021 : Emmanuelle HAQUIN & William GUILLARD
- 10 juillet 2021 : Charline BASLÉ & Sylvain BOUR
- 31 juillet 2021 : Laurie HUBLLOT & Jules JAN

DÉCÈS

- 02 avril 2021 : Joseph ROQUET - 93 ans
- 04 juillet 2021 : Guillaume DOIRE - 39 ans
- 05 septembre 2021 : Etienne DELAHAYE - 93 ans
- 29 septembre 2021 : Francis BASLÉ - 93 ans
- 20 novembre 2021 : Jean-Pierre MONDY - 68 ans

Horaires éclairage public

Dans le cadre d'une démarche responsable, les élus du conseil municipal ont décidé de réduire les temps d'éclairage public, les objectifs sont nombreux et notamment :

- Participer à la préservation de l'environnement et contribuer à la protection de la biodiversité,
- Limiter la consommation d'énergie permettant de réduire les coûts.
- Réduire la pollution lumineuse,

Ainsi, à compter du 1^{er} septembre 2021, les nouveaux horaires d'éclairage public sur la commune de Plesder, ont été fixés comme suit, par arrêté du Maire en date du 29/06/2021 :

- démarrage de l'éclairage public à 6h30 le matin au plus tôt
- fin de l'éclairage public à 22h le soir au plus tard
- du 1^{er} Mai au 31 Août : l'éclairage public sera totalement éteint.

Ces modifications sont permanentes et s'appliquent tous les jours de la semaine.

Le saviez-vous ? l'éclairage public fonctionne avec une horloge astronomique. Ce fonctionnement permet un allumage et une extinction de l'éclairage en fonction du levé du jour ou de la tombée de la nuit.

Par exemple, s'il fait déjà jour à 6h30, l'éclairage public ne se déclenchera pas.



La vie du personnel communal : les agents du service scolaire et périscolaire

Le service est composé de **Virginie JAN** arrivée en 2011, **Jennifer LEFORT** arrivée en 2014, et **Magali DESPRES** arrivée en 2019.

Les agents concourent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants qui y sont scolarisés. Toutes 3 sont polyvalentes et complémentaires dans leurs fonctions ; elles accompagnent les enfants tout au long de la journée avec patience et bienveillance. Nous vous invitons à mieux découvrir leur métier en leur donnant la parole au travers d'une interview.

1 - Quelles sont vos missions principales ?

Virginie : Notre mission principale est d'apporter une assistance technique et éducative à l'enseignant sur le temps scolaire. En parallèle, nos missions sont liées à l'hygiène, la propreté, l'apprentissage de l'autonomie des petits ; nous accompagnons les enfants dans leurs activités tout au long de la journée.

Nous avons aussi pour mission l'accueil des enfants en garderie le matin et le soir, on assure l'entretien des locaux, nous apportons une assistance à la prise des repas le midi, et nous avons aussi un rôle d'animatrice en temps périscolaire. L'objectif étant toujours de permettre aux jeunes enfants de grandir et s'épanouir.

Jennifer : Dans notre journée, nous sommes amenées à réaliser différentes missions comme l'accueil des enfants le matin en garderie ou en classe, les aider pendant le repas du midi...

Mais la principale mission qui est pour moi la meilleure est de seconder les enseignantes sur le temps scolaire. C'est-à-dire aider les enfants en classe pour les activités scolaires mais également les accompagner pour les gestes de la vie quotidienne.

Une partie de notre planning est consacrée aussi à l'entretien des locaux scolaires et communaux.

Magali :

- polyvalence à la cantine scolaire (aide en cuisine, mise en place de la cantine, service des repas, ménage de la cantine)
- remplacement de mes 2 collègues ATSEM en classe en leur absence
- ménage des salles de classe et des parties communes de l'école avec l'aide de mes 2 collègues ATSEM.
- surveillance sur les temps périscolaires (récréation du midi, goûter, aide aux devoirs)
- nettoyage des vitres des bâtiments communaux (mairie, école, cantine, garderie, salle des fêtes)

2 - Qu'elles sont, selon vous, les qualités indispensables qu'il faut, pour mener à bien vos fonctions ?

Virginie : Tout d'abord, il faut aimer le contact avec les enfants. Il faut aussi être polyvalent, organisé, être patient et dynamique. Il faut savoir s'adapter facilement aux différentes situations, être disponible, savoir écouter les enfants et être pédagogue.

Jennifer : Je pense que pour effectuer ce métier la principale qualité à avoir est la patience. Il faut faire preuve de calme et savoir écouter en toutes circonstances. La créativité est également une qualité requise comme savoir travailler en équipe.

Magali : le travail en équipe, le sens de la communication, l'organisation, l'autonomie, la rigueur, mais principalement la patience quand on travaille en présence d'enfants.

3 - Que pensez-vous apporter à la commune ?

Virginie : J'apporte une certaine complémentarité avec l'enseignant au sein de l'école et c'est aussi un travail d'équipe auprès de la Mairie, des enseignants et du personnel communal. J'apporte mon expérience auprès des enfants depuis plus de 10 ans au sein de l'école « la petite courcière ».



Magali DESPRES - Jennifer LEFORT - Virginie JAN

Jennifer : De la polyvalence ; en effet savoir effectuer différentes tâches et différents métiers tout au long de la journée.

Magali : je pense apporter à la commune ma polyvalence tant en entretien des locaux, mon savoir faire en cuisine avec Kévin, le cuisinier de CONVIVIO, ainsi que mon expérience dans la petite enfance au sein de l'école.

4 - Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

Virginie : J'aime le contact avec les enfants : ils n'ont pas de filtres, ils sont spontanés. On les accompagne tout au long de leur passage en maternelle et primaire, on les voit grandir et évoluer. On ne s'ennuie jamais dans notre métier, c'est passionnant !

Jennifer : C'est un métier que j'ai toujours apprécié. Je trouve épanouissant de voir les enfants évoluer tout au long de leur scolarité. Les plannings se ressemblent mais pas nos journées. Les enfants sont spontanés et drôles ; je prends plaisir à venir à l'école depuis maintenant 7 ans.

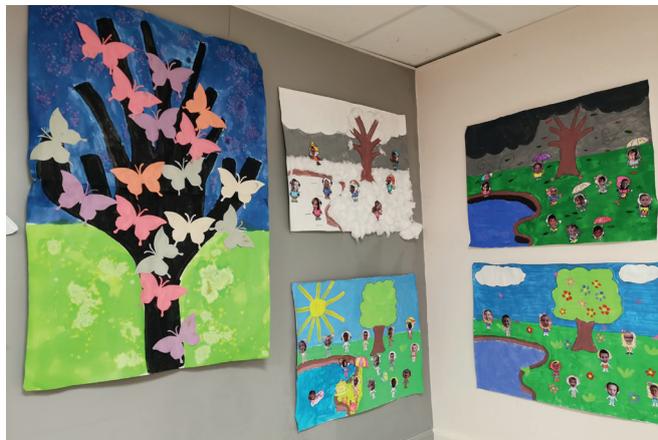
Magali : ma polyvalence, le travail en équipe avec mes 2 collègues Virginie et Jennifer

5 - Comment voyez-vous votre avenir professionnel ?

Virginie : L'avenir nous le dira, mais pour l'instant, je me sens bien là où je suis et ne me vois pas partir ailleurs.

Jennifer : Pour le moment, je me vois encore à ce poste dans les années à venir.

Magali : actuellement en CDD, je souhaiterais pouvoir rester à Plesder et être titularisée sur mon poste.





La résidence du Bignon

1^{er} trimestre :

Les sorties sont réautorisées, de nouveaux projets peuvent avancer :

- La mise en place de la préparation des médicaments en partenariat avec la pharmacie de St Domineuc, renforçant ainsi la sécurité du circuit du médicament et la pharmacovigilance
- La mise en place de la télémedecine qui en ces temps particuliers a été fortement appréciée afin de permettre à nos résidents une prise de rdv plus rapide avec les professionnels spécialisés de santé.
- Des professionnels de santé nous en avons accueilli plusieurs depuis cette fin d'année 2020 avec l'intégration d'un médecin coordonnateur le Dr COLAS, l'arrivée de Mme VIEL ergothérapeute apportant tous les deux un renforcement de la qualité de l'accompagnement.

Créer du lien :

- Un WIFI étendu sur tout l'établissement : 1, 2, 3 dégainez vos tablettes
- Un nouveau système de téléphonie sur l'établissement afin de pouvoir joindre les autres résidents de la structure et pour la somme de 10€/mois l'extérieur (appels entrants/sortants)

2^{ème} et 3^{ème} trimestres :

- L'arrivée de notre nouvelle chargée de vie sociale : Marine GRALL. Marine veille à la qualité de la vie sociale de la résidence - tout comme le reste de l'équipe - mais est également force de propositions sur des activités collectives et/ou individuelles pour les résidents et les salariés de la résidence.
- L'arrivée de 4 moutons d'Ouessant pour inviter les résidents et leur famille à profiter des espaces verts sécurisés de la résidence et aussi pour être « éco pâturages »
- La fête des familles a eu lieu après une interruption d'une année ! celle-ci a été possible grâce à l'amélioration de la situation sanitaire !
- Les résidents, familles ont pu essayer ce nouveau mode de déplacement imaginé sur le territoire, le triporteur à assistance électrique
- La mise en service d'une salle bien être au profit des résidents avec un espace temps où l'on a l'impression d'être le centre du monde pour un moment de calme et de bien être seul et surtout sorti de la vie collective.

A ce jour le taux de vaccination est de 100 % du côté des résidents et de 100 % pour les professionnels.

Et pour fin 2021 et les années suivantes encore des projets fondateurs pour la résidence au service des usagers et de son équipe de professionnels (fin révision du projet d'établissement, renforcement des partenariats pour asseoir nos pratiques dans une démarche d'amélioration des pratiques...)

L'animation « plutôt » la vie sociale au Bignon en 2021

Côté animation et vie sociale, 2021 est un peu l'année de la résilience. Après une année où il a fallu tenir les gens à distance les uns des autres plutôt que de faire du lien, une année où il a fallu souvent suspendre les temps d'activités collectives, réduire les sorties, les rencontres, il n'est pas seulement question de retrouver le fonctionnement d'avant mais d'aller plus loin en tirant aussi quelques leçons positives de cette étrange période.

L'accompagnement individualisé :

Bien que l'animation se traduise le plus souvent dans des actions collectives, nous avons appris à multiplier les accompagnements individuels aux objectifs variés : garder la forme, se détendre,

Quand on partait de bon matin
Quand on partait sur les chemins...

Balades en vélo-triporteur dans le bourg de Pleugueneuc
Avec les associations Tandem et Ami-Cycllette
Vendredi 10 Septembre

MARDI 21 SEPTEMBRE

Inauguration de l'espace Beauté & Bien-être

L'équipe vous invite à venir (re)découvrir cet espace dédié aux instants de détente, de beauté et de bien-être à partir de 14h30

entretenir sa mémoire... Ce type d'accompagnement personnalisé, sur-mesure, contribue au bien-être du résident tout en enrichissant les liens qu'il tisse avec l'équipe. Il a pris tout son sens l'année dernière et cette approche sera maintenue.



A mi-chemin entre le soin et l'animation, la résidence accueille aussi des intervenants proposant des séances individualisées à visée thérapeutique :

- Catherine, naturothérapeute intervient deux fois par mois pour proposer des séances d'olfactothérapie, selon les résidents ces séances vont contribuer à stimuler la mémoire, réduire l'anxiété, améliorer la qualité du sommeil...
- Julien Lagaise, intervient depuis plusieurs années en tant que médiateur animal

Une résidence ouverte :

Chacun a pu prendre la mesure de combien nous avons besoin les uns des autres. De plus en plus, la résidence du Bignon se veut ouverte à et sur l'extérieur.

Ouverte sur l'extérieur en multipliant les sorties qu'elles soient ludiques (plage, zoo, canal...), culturelles (expositions, spectacles...) ou liées aux habitudes de vie (courses dans les commerces, au marché...). Ouverte à l'extérieur en permettant aux résidents d'accueillir leurs proches



et en encourageant les proches et les bénévoles à s'impliquer dans la vie de la résidence que ce soit en participant aux projets en cours ou en apportant leurs propres idées. Les résidents et familles ont été ravis de ces sorties au Zoo de la Bourbansais dont on peut remercier de l'accueil du personnel.

Se réapproprier le jardin :

le jardin de la résidence du Bignon avait presque des airs de « jardin zen », beaucoup d'espace, beaucoup de vide et de calme. Désormais il accueille de nouveaux locataires, en plus des trois poules qui occupent le poulailler il y a désormais trois brebis et un agneau. Cet été le jardin connaîtra des transformations importantes avec d'une part la création d'une grande terrasse et d'autre part l'installation d'un « jardin thérapeutique » qui prendra la forme d'un parcours parsemé de modules visant la stimulation et les maintien des capacités physiques et cognitives.

Faire la fête, partager, rire :

au-delà de la fête des familles mentionnée plus haut, la résidence organise une fête à chaque anniversaire : animation, cadeau et surtout gâteau sont chaque fois au

rendez-vous et tous les résidents sont invités. La fête de la musique a été célébrée au son des chants marins de The Big Sailors.

Une fois par mois, Pascale Branchu propose aux résidents ses escapades musicales, le reste du temps le Bignon peut désormais compter sur un nouvel outil : la borne Mélo. Ce jukebox contient des milliers de chansons, des années 30 à nos jours, ainsi que des musiques traditionnelles, des musiques classiques, des sons d'ambiance mais aussi des jeux et activités adaptés.

Encore une fois nous remercions l'équipe des bénévoles qui poursuit l'embellissement des abords de la résidence.

Visitez régulièrement le site internet de la résidence pour rester informés des activités et des festivités programmées.

Passez de belles fêtes de fin d'année mais surtout portez-vous bien .

*Luc Gallais
Président
et Vincent Suarez
Directeur
et toute l'équipe de la Résidence*



Le colis de Noël des Aînés

Cette année encore, la commission action sociale a décidé de distribuer un colis de Noël, en remplacement du traditionnel repas, à tous les aînés de la commune. Ce sont près de 44 colis individuels et 15 colis pour les couples qui ont été distribués.

En effet, la commune se doit de protéger ses aînés en ne leur faisant pas prendre de risques inutiles. Avec la recrudescence des cas de COVID 19, les élus ont jugé que l'organisation d'un repas n'était pas appropriée.

Les élus du conseil municipal et de la commission action sociale ont assuré la distribution auprès de nos aînés dans le respect des consignes sanitaires : port du masque et distanciation.



Cette distribution a donné l'occasion aux élus d'aller à la rencontre de nos aînés en leur offrant un temps de partage et d'échanges permettant d'apporter un peu de solidarité et de réconfort dans cette période anxiogène.

Nous avons bon espoir que la situation s'améliore dans les mois à venir, que les choses redeviennent « normales » afin que nous puissions nous retrouver autour d'un repas en 2022.

Départ de Charlotte - Secrétaire générale

Une page se tourne pour Charlotte CAMUS Secrétaire générale à la Mairie de Plesder. Pour saluer son départ le Maire, Evelyne SIMON-GLORY, avait convié tous les conseillers municipaux assistés de tous les agents communaux accompagnés de leurs conjoints.

C'est avec une certaine émotion que le maire, Evelyne SIMON-GLORY, entouré des élus a retracé, le passage de Charlotte arrivée à Plesder le 26 septembre 2016 en remplacement de Claire COUE. Dans ses propos, le premier magistrat a souligné la qualité des rapports humains entretenus par Charlotte avec les élus et les habitants. Rien d'évident pour elle, puisqu'elle arrivait de l'Est de France pour suivre son mari, qui prenait un



nouveau poste à Rennes.

Charlotte, femme de caractère, serviable et dévouée, véritable lien entre la commune et les administrés. Elle était toujours prête à prodiguer des conseils aux élus et aux Agents communaux et aux administrés, toujours avec un contrôle apaisant les doléances de chacun et chacune, tout en assurant une gestion rigoureuse des dossiers de la mairie.

Charlotte, a mené de main de maître tous les dossiers, du permis de construire aux subventions... Elle a su se faire aimer de tous tant elle était disponible pour tout le monde.

Charlotte nous quitte pour d'autres horizons dans une mairie de Rennes Métropole. Mme le Maire très émue et très attristée de ce départ, précise qu'on ne peut que comprendre cette décision de partir car il faut savoir que dans l'administration, pour évoluer dans sa carrière il faut passer des concours, même si les diplômés sont là et faire preuve de mobilité. C'est une des raisons pour laquelle nos petites communes ne sont plus attractives pour les jeunes et que nous avons de grosses difficultés



dans le recrutement. Pour être secrétaire de mairie il faut savoir tout faire et savoir répondre à toutes les questions qui se posent dans nos collectivités.

Charlotte peut prétendre à d'autres fonctions lui permettant de monter en grade. Elle a tout le potentiel requis pour prendre des fonctions encore plus importantes que celles qui lui étaient confiées à Plesder.

Aujourd'hui, c'est avec une énorme tristesse que nous assistons à son départ. Perfectionniste, professionnelle, toujours de bon conseil avec un sublime sens du devoir, elle nous manquera. Nous lui souhaitons bon vent et surtout une très belle réussite dans sa carrière.

Boulangerie : les douceurs d'or



Comme vous avez pu le constater, votre boulangerie à Plesder a fait peau neuve cet été. En effet, au 1^{er} juillet, le « **fournil plesdérois** » est devenu « **les douceurs d'or** »

Pour celles et ceux qui ne nous connaissent pas, voici une petite présentation. Nous nous prénommions Océane et Romain, jeunes mariés et parents de 2 enfants. Nous avons fait nos apprentissages au sein de cette boulangerie. Pour l'un en vente et pour l'autre en boulangerie et en pâtisserie. Romain, lui, a été aux côtés d'Arnaud YRIS (ancien gérant) pendant 12 ans.

En ce qui concerne notre gamme de produits, nous sommes restés fidèles aux méthodes artisanales qui nous ont été enseignées. Nous aimons travailler les matières et pouvoir revendiquer le "fait maison", qui se perd de plus en plus.

Vous pouvez désormais déguster notre pain d'épices tout au long de l'année, vous pourrez l'associer avec du foie gras, du chèvre et du chorizo pour l'apéritif, ou tout simplement par gourmandise. Des baguettes apéritives font aussi partie des nouveautés ainsi que les pains au maïs et au muesli.



Nous vous invitons à venir découvrir notre gamme de produits pour les fêtes de fin d'année. Vous pourrez apprécier nos bûches, nos chocolats, nos macarons, nos fougasses... ainsi que d'autres belles surprises.

Enfin, nous avons décidé de remercier votre fidélité avec des animations. En décembre, tentez de gagner un père-noël en chocolat d'une hauteur de 50cm en devinant son poids. Puis, pour l'épiphanie, des lots vous seront proposés toutes les semaines dont une console X Box One.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. Et n'oubliez pas de prendre soin de vous ainsi que de vos proches.

Dans l'attente de vous recevoir.

Oriane et Romain



Séance du 10 Novembre 2020

Procurations :

Mme PINARD GONY Axelle a donné pouvoir à M. HERVÉ Sandy

Absents : M. MOREL Jean-Pierre, M. AUBERT Philippe

N°50/2020 : Renouvellement de la convention d'assistance technique avec le département d'Ille-et-Vilaine pour le suivi du fonctionnement de la station d'épuration pour une durée de 4 ans - unanimité

N°51/2020 : Autorisation du conseil municipal donnée à Mme le Maire de signer une convention de mutualisation avec les communes de Tréverien et Pleugueneuc pour la gestion du terrain de foot de Plesder - unanimité

N°52/2020 : Adoption de la décision modificative n°2 - Budget principal - unanimité.

N°53/2020 : Avis favorable pour le maintien de la semaine à 4 jours d'école sur 8 demi-journées le lundi/mardi/jeudi/vendredi - année scolaire 2021-2022 - unanimité

Séance du 19 janvier 2021

Procurations :

Mme BRYON Jocelyne a donné pouvoir à Mme BONENFANT Nathalie

Absents : M. SIMÉON Franck, M. DELAROCHEAULION Franck

N°1/2021 : Renouvellement de la convention avec le CCAS de Mesnil Roc'h pour le portage de repas à domicile, fixation de la participation de la commune de PLES DER à 1,80€ par repas facturé aux résidents de Plesder et autorisation au Maire de refacturer les charges aux bénéficiaires. Unanimité.

N°2/2021 : Autorisation donnée au comptable public d'utiliser le compte 1068 afin de solder le compte 165 comportant un solde débiteur. Unanimité.

N°3/2021 : Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le renouvellement du bail de la boulangerie à compter du 01/12/2020 pour une durée de 9 ans. Mme CLOSSAIS n'a pas pris part au vote. Unanimité.

N°4/2021 : Autorisation donnée à Mme le Maire de mandater Maître Alain CLOSSAIS pour effectuer des recherches sur les titres de propriétés des riverains de l'Impasse de Fournil à Plesder. Mme CLOSSAIS n'a pas pris part au vote. Unanimité.

N°5/2021 : Autorisation donnée à Mme le Maire de solliciter une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement de la rue Félicité de Lamennais. Unanimité.

Séance du 25 mars 2021

Procurations:

Mme BONENFANT Nathalie a donné pouvoir à Mme BRYON Jocelyne

N°6/2021 : Approbation des comptes de gestion 2020 du budget principal, de l'assainissement et du lotissement l'Orée d'Armor. Unanimité.

N°7/2021 : Approbation des comptes administratifs 2020 du budget principal, de l'assainissement et du lotissement l'Orée d'Armor. Unanimité.

Budget principal	Fonctionnement	Investissement
dépenses	450.806,13 €	116.472,49 €
recettes	537.770,48 €	114.353,00 €
résultat comptable 2020	86.964,35 €	-2.119,49 €
report résultat N-1	33.063,84 €	16.821,02 €
résultat de clôture 2020	120.028,19 €	14.701,53 €
résultat global de clôture 2020	134.729,72 €	

Budget assainissement	Fonctionnement	Investissement
dépenses	43.532,60 €	43.943,83 €
recettes	60.648,46 €	32.961,98 €
résultat comptable 2020	17.115,86 €	-10.981,85 €
report résultat N-1	92.030,87 €	-3.699,48 €
résultat de clôture 2020	109.146,73 €	-14.681,33 €
résultat global de clôture 2020	94.465,40 €	

Budget lotissement	Fonctionnement	Investissement
dépenses	28.040,36 €	- €
recettes	45.175,00 €	- €
résultat comptable 2020	17.134,64 €	
report résultat N-1	-17.134,64 €	
résultat de clôture 2020	- €	
résultat global de clôture 2020	-	

N°8/2021 : Affectation des résultats de l'année 2020 comme suit. Unanimité.

Budget principal	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement positif reporté		14 701,53 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		14 396,96 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		105 631,23 €

Budget assainissement	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	14 681,33 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		14 681,33 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		94 465,40 €

N°9/2021 : Augmentation de + 1% des taux d'imposition pour l'année 2021 conformément au tableau ci-dessous. Adopté à la majorité avec 2 abstentions (Mmes BRYON et BONENFANT)

Taxes locales	Taux votés en 2020	Taux 2021
TH : Taxe d'Habitation	15,63 %	
TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	18,27 %	38,55 %
TFPNB : Taxe foncières sur les Propriétés Non Bâties	47,75 %	48,05 %

N°10/2021 : Subventions aux associations conformément au tableau ci-dessous. Unanimité.

	Montants alloués 2020	Montants alloués 2021
Associations extérieures		
comice agricole (0,40€/habitant)	322,40 €	320,40 €
office des sports (1€/habitant)	806,00 €	801,00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténiac (ADMR)	100,00 €	100,00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	30,00 €	30,00 €
sous total	1 258,40 €	1.251,40 €
Associations plesderoises		
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA : subv pour destructions de nuisibles	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau	-	-
Club de l'Amitié	150,00 €	150,00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150,00 €	150,00 €
Jumelage : reversement de la subvention versée par la CCBP	305,00 €	- €
Relais des villages	150,00 €	150,00 €
Foyer des jeunes	150,00 €	150,00 €
APE	150,00 €	150,00 €
Gym d'entretien plesderoise	150,00 €	150,00 €
Théâtre «tous en scène»	150,00 €	150,00 €
Cercle sportif Plesder/Tréverien/Pleugueneuc	150,00 €	150,00 €
Rêves de bambins	150,00 €	150,00 €
Citrouilles & co	150,00 €	150,00 €
sous total	2 255,00 €	1 950,00 €
TOTAL	3 513,00€	3 201,00€

N°11/2021 : Adoption du budget primitif 2021 du BUDGET PRINCIPAL. Unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	624 921,15 €	340 713,19 €	965 634,34 €
Recettes	624 921,15 €	340 713,19 €	965 634,34 €

N°12/2021 : Adoption du budget primitif 2021 ASSAINISSEMENT. Unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	150 465,40 €	94 441,73 €	244 907,13 €
Recettes	150 465,40 €	94 441,73 €	244 907,13 €

N°13/2021 : Sollicitation d'une subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) auprès de l'Etat pour le projet de raccordement au gaz de ville de la cantine scolaire. Unanimité.

N°14/2021 : Sollicitation d'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux) auprès de l'Etat pour le projet d'aménagement de la rue Félicité de Lamennais (programme 3/A – ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ - Travaux d'aménagement de sécurité en centre-bourg). Unanimité.

N°15/2021 : Sollicitation de la Communauté de communes Bretagne romantique pour une modification simplifiée du PLU de la commune de PLESDEP. Unanimité.

N°16/2021 : Décision de vendre le logement communal sis 3, rue d'Armorique. Mme CLOSSAIS n'a pas pris part au vote. Unanimité.

Séance du 8 avril 2021

Procurations :

- Mme BONENFANT Nathalie a donné pouvoir à Mme BRYON Jocelyne
- Mme BOISSEL Edith a donné pouvoir à Mme CLOSSAIS Soazig
- M. PINSEMBERT Jean a donné pouvoir à M. HERVÉ Sandy
- M. DELAROCHEAULION Frédéric a donné pouvoir à Mme SIMON-GLORY Evelyne

N°17/2021 : Adoption de la décision modificative n°1 sur le budget principal. Unanimité.

N°18/2021 : Acquisition d'une balayeuse en commun avec les communes de Pleugueneuc et Tréverien. Participation de Plesder fixée à 3 412,50€. Signature d'une convention de mutualisation fixant les conditions d'utilisation et partage des frais d'entretien. Unanimité.

N°19/2021 : Transfert de la compétence mobilité à la Communauté de communes Bretagne romantique à compter du 1^{er} juillet 2021. Unanimité.

N°20/2021 : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Séance du 10 juin 2021

Procurations :

- Mme CLOSSAIS Soazig a donné pouvoir à M. COQUIO Patrick
- M. DELAROCHEAULION a donné pouvoir à M. COQUIO Patrick

Absente : M. AUBERT Philippe, M. HERVÉ Sandy

N°21/2021 : Vente de matériels pour 2500€. Unanimité.

N°22/2021 : Adoption de la décision modificative n°1 du budget assainissement. Unanimité.

N°23/2021 : Fixation du montant de la ROPD 2021 d'Orange à 984,81€. Unanimité.

N°24/2021 : Admission en non-valeur de la somme totale de 15 € au compte 6541 « créances admises en non-valeur » sur le budget principal de la commune. Unanimité.

N°25/2021 : Clôture du budget lotissement l'Orée d'Armor suite à la vente du dernier lot. Unanimité.

N°26/2021 : Adhésion au groupement de commandes de la communauté de communes pour l'acquisition et la maintenance de défibrillateurs. Unanimité.

N°27/2021 : Avenant n°1 à la convention de mutualisation relative aux activités de foot. Unanimité.

N°28/2021 : Travaux de voirie : aménagement du centre-bourg. Attribution du marché à l'entreprise COLAS France - Etablissement Côte d'Emeraude, ZA Actipole - impasse du Sarrazin, 35540 MINIAC MORVAN, arrivée 1^{ère} au classement dans le rapport d'analyse des offres. Adopté à la majorité des voix avec 1 abstention (M. PINSEMBERT).

N°29/2021 : Avis favorable du conseil sur le projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes. Unanimité.

N°30/2021 : Avis favorable à la proposition de modification du nom de la Communauté de communes Bretagne romantique et retenu le nom « Bretagne Romantique Communauté » à compter du 1^{er} janvier 2022. Unanimité.

Séance du 9 septembre 2021

Procuration :

M.DELAROCHEAULION Frédéric a donné pouvoir à M. MOREL Jean-Pierre

N°31/2021 : Acceptation de la somme totale de 28 738 € au titre de la répartition 2021 du produit des amendes de police 2020 et engagement à exécuter les travaux cette année - travaux prévus de fin septembre à fin novembre 2021. Unanimité.

N°32/2021 : Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention avec le département d'Ille-et-Vilaine pour les travaux de voirie sur la rue Félicité de Lamennais permettant de percevoir une subvention de 25 800€ pour la réfection du tapis d'enrobés. Unanimité.

N°33/2021 : Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 au marché à procédure adaptée pour l'aménagement de la rue Félicité de Lamennais relatif à la réalisation de travaux sur le réseaux d'eaux pluviales. Unanimité.

N°34/2021 : Expérimentation de la mise en place d'un compte financier unique et application par conséquence et par anticipation de la nomenclature M57 à compter de l'exercice 2022. Unanimité.

N°35/2021 : Décision de laisser s'appliquer l'exonération totale de deux ans du paiement de TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) sur les constructions nouvelles,

reconstructions et additions de construction à usage d'habitation. Adopté à la majorité des voix avec 13 pour et 1 abstention (Philippe AUBERT).

N°36/2021 : Provision de la somme de 47€ pour l'année 2021 au titre de la provision pour créances douteuses. Unanimité.

N°37/2021 : Vente de matériels pour 90€. Unanimité.

N°38/2021 : Intégration de mobilier au patrimoine immobilier. Unanimité.

N°39/2021 : Fixation des durées d'amortissement pour l'acquisition de bien sur le budget assainissement. Unanimité.

N°40/2021 : Transformation du budget annexe assainissement en régie dotée de l'autonomie financière au 1^{er} janvier 2022. Unanimité.

N°41/2021 : Adoption du rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS). Unanimité.

N°42/2021 : Suppression de deux postes d'adjoint technique et création de deux postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe suite à avancement de grade. Unanimité.

N°43/2021 : Création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité (poste d'agent d'entretien et de restauration à l'école à 25h/semaine du 01/10/2021 au 31/08/2022). Unanimité.

N°44/2021 : Approbation de la vente du logement communal sis 3, rue d'Armorique - 35720 PLES DER, au prix net pour la commune de quatre-vingt cinq mille euros (85 000€) et autorisation donnée à Mme le Maire de signer la promesse de vente, l'acte notarié et tout autre document utile à l'application de la présente délibération. Adopté à la majorité des voix avec 14 pour et 1 abstention (Patrick THIBAUT).

N°45/2021 : Signature de l'avenant n°3 à la convention de service ADS (application du droit des sols) relatif à la facturation du service au coût complet GO+. Unanimité.

N°46/2021 : Adoption du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes du 07 juin 2021. Unanimité.

N°47/2021 : Voeu sur la santé au travail. Unanimité.

Séance du 14 octobre 2021

Procuration :

- M. MOREL Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme SIMON-GLORY Evelyne
- Mme BRYON Jocelyne a donné pouvoir à Mme BONENFANT Nathalie

Absents :

- M. AUBERT Philippe
- M. DELAROCHEAULION Frédéric

N°48/2021 : Signature de l'avenant n°2 au marché à

procédure adaptée ayant pour objet la fabrication de repas pour le restaurant scolaire : révision des indices de la formule de révision des prix. Unanimité.

N°49/2021 : Renouvellement de la convention relative à la mission de Délégué à la Protection des données du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine du 01/01/2022 au 31/12/2026 pour un coût de 800€/an. Unanimité.

N°50/2021 : maintien des tarifs assainissement pour 2022. Unanimité.

N°51/2021 : Instauration de la RODP provisoire pour GRDF pour les périodes de chantier. Unanimité.

N°52/2021 : Signature de l'avenant n°6 – convention de mutualisation de l'accueil de loisirs à Pleugueneuc fixant la participation 2021 à 1 354,21€. Unanimité.

N°53/2021 : Décision de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux. Mme Clossais Soazig et M. Patrick Thibault n'ont pas pris part au vote. Unanimité.

Séance du 18 novembre 2021

Procuration :

- Mme PINARD GONY Axelle a donné pouvoir à M. HERVÉ Sandy

Absent : Mme BONENFANT Nathalie.

N°54/2021 : Demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour l'aménagement de la Place de l'Erable en centre-bourg. unanimité

Plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement de la Place de l'Erable :

Estimation dépenses		
Objet	HT	TTC
Travaux	64.832,00 €	77.798,40 €
extension éclairage public (FCTVA récupéré par le SDE35)	9.743,79 €	9.743,79 €
plantations (hors marché)	7.725,00 €	9.270,00 €
TOTAL	82.300,79 €	96.812,19 €

Estimation recettes			
Organisme	Intitulé	Montant	%
Etat	DETR (40% montant HT subventionnable)	24.610,80 €	29,90
Département	amendes de police	14.000,00 €	17,01
Région	subvention transport scolaire	24.500,00 €	29,77
Commune	autofinancement	19.189,99 €	23,32
TOTAL		82.300,79 €	100%

N°55/2021 : Demande de subvention au titre des amendes de police (dotation 2021 - programme 2022) pour l'aménagement de la place de l'Erable - unanimité.

N°56/2021 : Demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour la création d'une aire de manœuvres et de stationnement des cars scolaire sur la Place de l'Erable. Unanimité.

N°57/2021 : Décision modificative n°2 - budget assainissement. Unanimité.

N°58/2021 : Renouvellement contrat avec la société SEGILOG pour les logiciels métiers (état civil - élections, finances, ressources humaines). Unanimité.

N°59/2021 : Révision des tarifs de la cantine scolaire. Unanimité

	Cantine		Enfants	Enfants	Enfants
	Enfants	Adultes			
01/02/2009	2,30 €	4,10 €			
01/09/2009			0,80 €	0,50 €	
01/04/2011	2,40 €	4,30 €			
15/01/2014	2,50 €	4,50 €			
2015					
2016					
01/09/2017	2,60 €	4,60 €	1,00 €	0,50 €	1,60 €
01/01/2020					
01/01/2022	2,70 €	5 €	Inchangé		
01/09/2022	2,80 €				

N°60/2021 : Vente de matériels : 2 tables, 13 chaises et 2 bancs au tarif de 100 € à la MAM de Lanhélin. Unanimité.

N°61/2021 : Révision du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) : instauration du CI (Complément Indemnitaire). Unanimité.

N°62/2021 : Modification des statuts de la communauté de communes Bretagne romantique sur le développement de la vie culturelle du territoire. Unanimité.

N°63/2021 : Présentation du rapport d'activité 2020 de la communauté de communes. Le conseil municipal a pris acte de cette présentation.

N°64/2021 : Signature d'une convention avec le SDE35 pour l'opération d'éclairage public place de l'Erable. Unanimité.

N°65/2021 : Signature de la convention cadre pour le fonds de concours de soutien en faveur des petites communes de la communauté de communes. La commune de Plesder se voit attribuer la somme totale de 115 427€ sur la période 2021-2026 pour des travaux d'investissement. Unanimité.

N°66/2021 : Demande de subvention au titre du fonds de concours de la communauté de commune - Travaux de voirie - aménagements de la rue Félicité de Lamennais

Le budget de l'année 2021

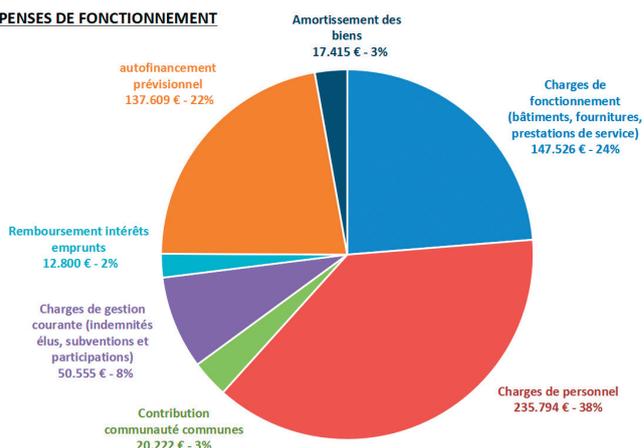
Les chiffres communiqués ici, correspondent au budget prévisionnel pour l'année 2021 voté par le conseil municipal en séance du 25 mars 2021 incluant les ajustements ayant eu lieu en cours d'année (décisions modificatives).

Fonctionnement : 621 921 €

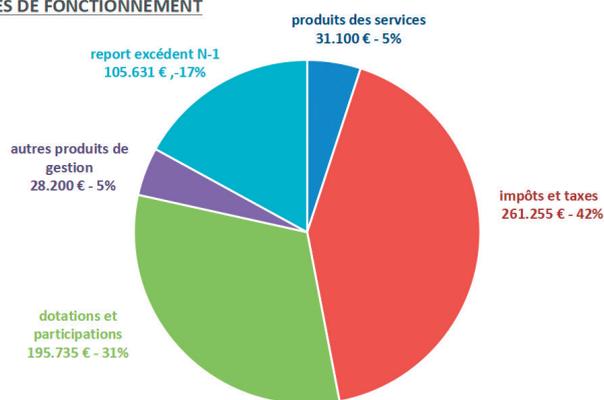
Investissement : 340 713 €

Total : 962 634 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



2021 : une année riche en investissement

Cette année, la commune a consacré un budget important concourant à la réalisation d'investissements structurants pour la commune. Le principal est la 1ère tranche de l'aménagement du centre-bourg visant à créer des aménagements de sécurité et cheminements piétonniers sur la rue Félicité de Lamennais. Une 2ème tranche est prévue en 2022 pour la création d'un rond-point sur la Place de l'Erable permettant aux cars scolaires de faire demi-tour en toute sécurité.

D'autres travaux ont également été menés comme le raccordement au gaz de ville de la cantine scolaire, l'installation d'alarmes anti-intrusion à l'école ainsi que l'achat d'une balayeuse en commun avec les communes de Pleugueneuc et Tréverien.

Grâce à une gestion optimisée et raisonnée des finances communales et à la recherche active de subventions, ces nouveaux investissements ont pu être réalisés sans souscription d'un nouvel emprunt.

Les impôts locaux en 2021

Les élus ont décidé d'une augmentation des impôts de + 1% adoptée à la majorité des voix avec 2 abstentions (Mmes BRYON et BONENFANT)

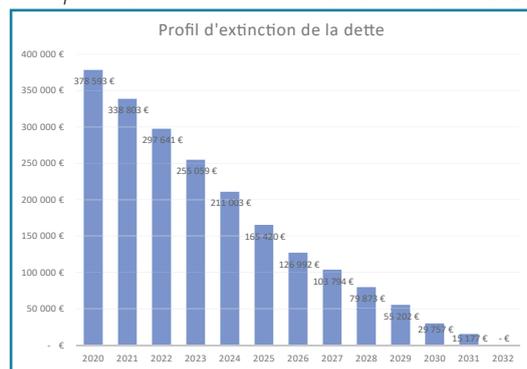
	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation	15,32 %	15,63 %	15,63 %	-	-
Taxe foncière sur le bâti	17,91 %	18,27 %	18,27 %	18,27 %	38,55 %*
Taxe foncière sur le non bâti	46,64 %	47,57 %	47,57 %	47,57 %	48,05 %

* Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont récupéré le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département. Le nouveau taux communal de taxe foncière sur le bâti correspond à la somme du taux communal 2020 (18,27%) et du taux transféré du département (19,9%) – soit 18,27 + 19,9 = 38,17.

A ce taux, a été appliqué l'augmentation de 1% soit $38,17 \times 1,01 = 38,55\%$ (taux 2021)

L'endettement de la commune

Au 31 décembre 2021, l'endettement communal s'élève à 338 803 €, soit un endettement de 423€ par habitant. A titre de comparaison, la moyenne de la strate des communes de 500 à 2000 habitants s'élève à 600€ par habitant en 2020).



Cantine Scolaire

○ Raccordement au gaz de ville

Coût total : 8 300 € HT

Subventionné à hauteur de 3 487 € soit 42 % par l'Etat au titre de la DSIL plan de relance (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

○ Achat d'un nouveau four

L'ancien four de 10 niveaux était devenu obsolète et ne fonctionnait plus. Installation d'un nouveau four au gaz de 20 niveaux plus performant et plus ergonomique, permettant un fonctionnement optimal dans la préparation des repas. **Coût : 15 687€ TTC**

Subventionné à hauteur de 5 370 € par l'Etat au titre de l'aide en faveur de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance.



Ecole

○ Aire de jeux : 10 811 € TTC

Avec le concours des agents techniques communaux qui ont réalisé le montage intégral du jeu.



○ Pose d'un bardage sur la façade nord du préau : 2 696 € TTC

Avec le concours des agents techniques communaux, des élus municipaux et parents d'élèves bénévoles.



○ Alarmes anti-intrusion : 2 716 € TTC

Installées dans toutes les classes.

PUB

LEFAIX DESVAUX
plombiers chauffagistes,
énergies renouvelables,
électricité.

12, Les Cours Nogues
35720 Pleugueneuc

Arnaud 06 68 47 68 10
Ronan 06 58 38 71 26

lefaix-desvaux@orange.fr

PUB

J.R. MAÇONNERIE
REMY JUBAULT - E.U.R.L.

neuf et toutes rénovations

Terrassement - Taille de pierres - Enduit à la chaux

Équipé pour les chantiers difficiles d'accès !

LES LANDES GIMBERT 35720 PLES DER

remy.jubault@sfr.fr

06 17 63 52 08

02 23 22 09 59

Aménagement de la rue félicité de Lamennais

○ 1^{ère} tranche des travaux d'aménagement de sécurité en centre-bourg :

- Réfection des canalisations d'eaux pluviales endommagées
- Création d'aménagements de sécurité visant à faire ralentir les véhicules : installation d'un plateau surélevé au carrefour du Gaudet, plateau traversant devant la Mairie et aux abords de l'Eglise, resserrement à l'entrée de l'agglomération
- Création de liaisons douces pour permettre un cheminement piétonnier complet dans le centre-bourg (reliant notamment la place de l'Eglise au cimetière et la salle des fêtes à la Mairie)
- Réfection complète du tapis d'enrobés
- Aménagements paysagers et fleurissement à venir pour embellir le centre-bourg

○ Coût total du projet : 198 999 € HT, subventionné à hauteur de 77 % grâce au concours financier :

- De l'Etat avec la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour 52 217 € soit 26%
- Du Département d'Ille-et-Vilaine pour 25 800 € soit 13% au titre de la dotation pour la réfection du tapis d'enrobés et 28 738 € soit 14% au titre de la répartition du produit des amendes police
- De la Communauté de communes pour 46 122 € soit 23% au titre du fonds de concours alloué dans le cadre du programme de soutien à l'investissement en faveur des communes de moins de 1 000 habitants

La 2^{ème} tranche, programmée en 2022, vise à aménager la place de l'Erable en créant un rond-point pour le retournement des navettes scolaires. L'aménagement de ce giratoire comportera des places de stationnement véhicules et vélos, un abribus et des cheminements piétonniers, permettant de répondre aux besoins des usagers.



Le Périscolaire

Le service est assuré par 3 agents. Nos 2 titulaires Virginie JAN et Jennifer LEFORT assurent des fonctions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) en alternance dans la classe de maternelle assurée par Juliette GUÉGAN. Elles s'occupent également de la garderie et de la cantine scolaire. Depuis septembre 2020, Magali DESPRES les accompagne sur le temps de midi, le goûter et l'aide aux devoirs.

Pour l'année scolaire 2021/2022, la commune a décidé, à titre exceptionnel, de mettre à disposition du personnel supplémentaire le matin dans la classe de grande section/CP de Magali DÉSSERT afin que les conditions d'enseignement soient optimales pour l'année de CP, très importante pour la scolarité des enfants. Cette présence est assurée en alternance par Virginie et Jennifer et un supplément d'heures a été accordé à Magali afin d'assurer l'ensemble des tâches assignées aux agents. Cela représente un coût annuel de près de 2 000€ pour la commune.

Pendant les temps de garderie, différentes activités sont proposées aux enfants :

- jeux dans la cour quand le temps le permet
- jeux libres avec le matériel mis à disposition

- jeux de société en petit groupe
- lecture
- coloriage et activités de bricolage

La cantine du midi est désormais assurée par le chef gérant Kévin, de la société CONVIIO, depuis janvier 2021.

Kévin a à cœur de satisfaire vos enfants et leur concocte tous les jours de bons petits plats et goûters maison !

La fourniture de produits par des producteurs locaux est privilégiée. Les menus sont composés à 50% de denrées alimentaires de qualité durable (label rouge, appellation d'origine, mentions « produits de la ferme », etc...) dont 20% sont issue de l'agriculture biologique.



Atelier peinture



Découverte des cadeaux apportés par le Père Noël de la commune..



Préparation d'Halloween



Création de la boîte aux lettres du Père Noël.



Galette des Rois.



Repas à thème à la cantine.

Ecole " La Petite Courcière "

L'année 2021 se termine, une année encore riche en événements et projets !

De janvier à juin, les trois classes ont travaillé avec Florian de l'école de musique du SIM, pour préparer leur spectacle « Chorale au fil de l'eau ». Petits et grands ont également créé de multiples oeuvres artistiques autour de l'eau qui ont décoré la salle le jour J. Parmi celles-ci, les poteries des maternelles, réalisées avec la Poterie de Sandra.



Toujours sur le thème de l'eau, les élèves de CP sont allés visiter une pisciculture et les CP/CE1 se sont rendus au Mont St-Michel pour une journée exceptionnelle : découverte de la baie et des sables mouvants, chasse au trésor dans le Mont !



La directrice nous a préparé un joli poisson d'avril cette année : elle nous a fait croire que Thomas Pesquet l'astronaute allait nous photographier depuis le ciel et qu'il fallait pour cela porter un couvre-chef brillant ou à paillettes ... ! Nous voici le cherchant dans les nuages !



Côté sport, les CE1 ont terminé leur cycle de natation à la piscine de Combourg. Toutes les classes se sont retrouvées pour une journée à Bétineuc : les CE1 à vélo, les CP et les maternelles en car pour se promener à pieds autour de l'étang.





La circonscription de Combourg a, comme l'année passée, proposé à l'ensemble des écoles du secteur de participer à une flashmob : défi relevé avec brio !

En début d'année scolaire 2021, chaque classe a élu ses délégués. Le premier conseil des élèves a choisi d'effectuer une course pour « Breizh Massai Solidarité », association qui intervient auprès du peuple Massai dans la construction d'écoles et l'apport d'aide alimentaire. Les élèves ont couru entre 3 et 10 minutes selon leur âge et leur objectif. Les parrains des coureurs ont fait un don à hauteur de la performance et nous avons pu récolter 290 euros. L'association viendra nous parler de ses missions.



Côté environnement, nous avons réussi, grâce à notre travail autour de l'eau, à obtenir le Label Eco-école pour la seconde fois. Nous continuons notre potager, et nous abordons plus spécifiquement le thème de la solidarité et de la construction (collecte de jeux et jouets, construction de cabanes, construction d'une boîte aux livres, aménagement de la cour avec un verger, une cabane en saule vivant et d'autres surprises !).

Nous avons participé à la Journée Mondiale du nettoyage de la planète.



En octobre, l'Association des Parents d'Elèves nous a proposé un projet sur la pomme. Nous avons cueilli, observé, dessiné, utilisé pour peindre des pommes dans un verger et les GS/CP/CE1 ont produit du pur jus à l'écomusée de Rennes. Les parents ont fabriqué le jus de pomme et nous l'avons goûté avec plaisir !



Prenez soin de vous et passez de belles et responsables fêtes de fin d'année !

Un projet social

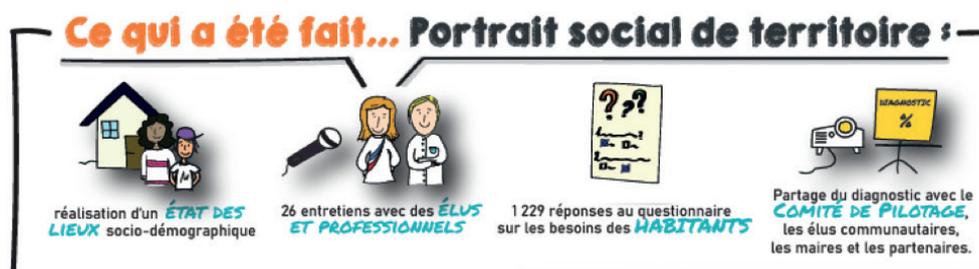
Pour identifier les besoins des habitants, apporter des réponses concrètes pour favoriser le « mieux vivre ensemble » sur le territoire.

PAROLES DE TERRITOIRE



En juin 2021, la Communauté de communes Bretagne romantique a lancé une étude avec un cabinet spécialisé pour accompagner les élus dans la connaissance, la réflexion, l'analyse et la construction du projet social. L'objectif ? Avoir un point de vue social pour dresser un portrait du territoire en repérant les forces et les faiblesses. L'ambition est également d'impliquer les habitants, les élus et les professionnels, de partager ensemble le diagnostic, de repérer les enjeux et de construire ensemble des solutions adaptées pour les années à venir.

UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF



La phase de diagnostic réalisée à l'automne 2021 a permis de consulter les habitants du territoire à travers des questionnaires et des entretiens avec les élus et partenaires sociaux. Au total, 1 229 réponses au questionnaire ont été recueillies : une belle mobilisation citoyenne !

Ce travail a permis de mettre en évidence des axes prioritaires :

- Renforcer l'accès aux services et aux équipements (mobilité, numérique)
- Soutenir la qualité de vie des habitants et notamment des plus vulnérables (maintien à domicile, accès au logement)

Un troisième axe dédié à l'Enfance, la Petite Enfance et la Jeunesse a émergé et sera traité dans une consultation indépendante.



Des ateliers thématiques organisés fin novembre ont permis la mobilisation des élus, des habitants et des professionnels pour coconstruire ensemble des réponses concrètes et adaptées aux besoins. Grâce à cette collaboration réussie, les différents acteurs sociaux seront à même de construire un plan d'actions opérationnel : il s'agit de l'écriture du Projet Social de Territoire.

Pour suivre l'avancée du projet rendez-vous sur <https://bretagneromantique.fr/actualites/>

Ce qu'il reste à faire : construisons ensemble un plan d'actions ...

Réaliser ses demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne c'est simple, pratique et sécurisé !



Pour faciliter le dépôt et le traitement des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, la communauté de communes déploie un portail internet permettant à toutes personnes ou structures ayant un projet soumis à autorisation de le déposer directement en ligne.

Déposer ses demandes d'urbanisme en ligne c'est :

- + accessible : 24h sur 24 - 7j sur 7
- + rapide : Vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie
- + sécurisé : Grâce à votre compte personnel et confidentiel
- + écolo : Une unique demande en ligne est suffisante
- + simple : En quelques clics, votre demande est déposée.
- + pratique : Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne

Calendrier de mise en œuvre

- Du 1^{er} janvier au 28 février : phase expérimentale

pour les communes de Mesnil Roc'h, Tinténac, Saint-Domineuc, Saint-Brieuc-des-Iffs, Trémeheuc.

- **A partir du 1^{er} mars : déploiement complet** pour les communes de Bonnemain, Cardroc, Cuguen, Dingé, Hédé-Bazouges, La Baussaine, La-Chapelle-aux-Filtzméens, Les Iffs, Longaulnay, Lourmais, Meillac, Plesder, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Thual, Tinténac,

BON À SAVOIR :
LE DÉPÔT PAPIER RESTE POSSIBLE
AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE.

Toutes infos :

<https://bretagneromantique.fr/lab0-citoyen/>

Une question ? lab0-citoyen@bretagneromantique.fr

Labo Citoyen

S'investir en faveur de la transition écologique en Bretagne romantique, avec la communauté de communes, c'est possible pour tout le monde!

Lors de sa session du 19 octobre 2021, le jury de l'appel à projets « Labo Citoyen », constitué d'élus et d'habitants, a choisi de soutenir 7 dossiers très différents, portés par des acteurs tout aussi différents, mais ayant tous un point commun : ils ont choisi de mettre la question de la transition écologique au cœur de leur projet.

Pour vous donner une idée, voici les derniers projets soutenus :

- Les savons d'allégresse pour créer une gamme de cosmétiques biologiques zéro-déchets d'origine entièrement française
- Comité EDER pour équiper le comité avec du matériel d'entretien des sentiers et espaces naturels
- « Bouge la Baussaine » pour organiser un trail zéro-déchet
- Association Tandem pour acquérir un triporteur à assistance électrique
- Association « Docmaelien » pour former les habitants au jardin naturel
- « Créamains » pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et locale et à la biodiversité
- L'école de Plesder pour poursuivre les objectifs associés au label "éco-école"

Ca vous inspire ?

Alors à vous de jouer ! Vous avez jusqu'au 31 mars 2022 pour déposer votre dossier.

Vous avez besoin d'aide pour le constituer et structurer votre projet ? La Communauté de communes vous accompagne.

Toutes infos :

<https://bretagneromantique.fr/lab0-citoyen>

ou lab0-citoyen@bretagneromantique.fr

Rendez-vous pour la 4^{ème} FABRIK de L'EMPLOI

La Fabrik de l'emploi, revient pour sa 4^{ème} édition
LE VENDREDI 25 FEVRIER 2022.

Le forum dédié à l'emploi, porté par la Communauté de communes Bretagne romantique, est un véritable lieu d'information et de rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire.

La Fabrik regroupe chaque année une centaine d'exposants, entreprises, organismes de formation et partenaires de l'emploi qui viennent présenter leurs métiers, leurs offres d'emploi et enrichir leurs carnets d'adresses. Une belle occasion pour nouer des contacts directs avec les entreprises locales. Des animations thématiques sur l'emploi et la formation seront également proposées.

Les jeunes seront accueillis par la Structure Information Jeunesse et la Mission Locale présents pour les accompagner dans leurs démarches.

Accès libre
sur présentation d'un pass sanitaire valide

Plus d'informations sur
<https://bretagneromantique.fr/actualites/>



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) Point d'étape . . .

Mai 2021 - Les élus communautaires ont débattu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : Cap sur l'aménagement de la Bretagne romantique à horizon 2035 !

Septembre 2021 - Fort de ses 80 volontaires et après huit réunions de travail, le groupe citoyen a présenté sa contribution aux élus du Comité de suivi du PLUi. S'en est suivi un débat riche entre élus et citoyens autour des priorités en matière d'aménagement du territoire.

Octobre 2021 - Plus d'une centaine d'habitants a participé aux deux réunions publiques organisées pour présenter le projet de la Bretagne romantique à l'horizon 2035.

Novembre 2021 - Les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ont été présentées aux partenaires institutionnels : Pays de Saint-Malo, Chambre d'Agriculture, Préfecture, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Syndicats des bassins versants ont répondu présents pour échanger avec les élus du Comité de suivi du PLUi.

En cours - Aujourd'hui, le Comité du pilotage du PLUi poursuit l'élaboration du PLUi, accompagné par le cabinet d'études Citanova : les grandes orientations du PADD sont déclinées à l'échelle de la parcelle pour constituer les documents réglementaires du PLUi (règlement écrit, règlement graphique et orientations d'aménagement et de programmation).

Programme 2022 - d'ici un an, de nouvelles réunions seront organisées pour échanger de la déclinaison réglementaire du PLUi : réunions publiques avec les habitants, échanges avec les partenaires institutionnels, avis des conseils municipaux sur le projet. Le Conseil communautaire pourra ainsi clore la phase d'élaboration du projet et lancer la phase de consultation obligatoire (enquête publique).

GYM Plesderoise



Après une année très difficile avec le Covid 19, nous avons continué à offrir à nos adhérents(es) la possibilité, par période, d'exercer une activité physique.

C'est pour nous un art de vivre et nous avons besoin de nous retrouver.

C'est avec un nouveau départ que nous avons repris notre saison sportive le **14 Septembre 2021** : Pilates, Fitness, Gym Sénior.

Un grand merci à Sylvie notre animatrice pour ses implications à faire des séances de gym par vidéo pendant le confinement et aussi les membres du bureau pour leur soutien.

A tous, Joyeuses fêtes de fin d'année et au nom de l'Association tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle Année 2022, bonheur, santé et le plaisir de se retrouver.

La Présidente
Brigitte COQUIO

Club de l'amitié



Enfin, le club a pu rouvrir après de trop longs mois de silence.

C'est pourquoi, je propose que nous nous retrouvions tous autour d'une bonne table après l'assemblée générale le Samedi 8 janvier 2022 à Pleugueneuc au restaurant « au délice des sens ». Nous parlerons également d'un projet de repas « tête de veau » courant avril.

Dans l'attente de tous vous revoir enfin, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, espère la venue de nouveaux adhérents et vous assure de toute ma sympathie.

Pour nous rejoindre, c'est simple venez le mardi de 14h à 16h à la Salle de Jeunes et de la Culture ou **contactez-moi au 02.99.33.19.61**

La Présidente
Jacqueline BUREAU

“ Rêve de Bambins ”

L'association est principalement composée d'assistantes maternelles du secteur, les parents des enfants de moins de trois ans peuvent également venir participer à cet espace de jeux avec une adhésion de 12 euros pour toute l'année ainsi qu'une photocopie des vaccins obligatoires.

Ce lieu de jeux permet tout d'abord à l'enfant, à partir de 3 mois, de se sociabiliser aux autres enfants, et découvrir dans un endroit sécurisé et propre de nouveaux jouets, participer aux différents ateliers d'éveil, comme la peinture, le sable magique, les pâtes à modeler,

les découpages et collages, le coloriage, etc...

Ce lieu permet également aux parents en recherche d'assistantes maternelles de venir échanger, voir l'évolution de chaque enfant au fil des séances, ou tout simplement

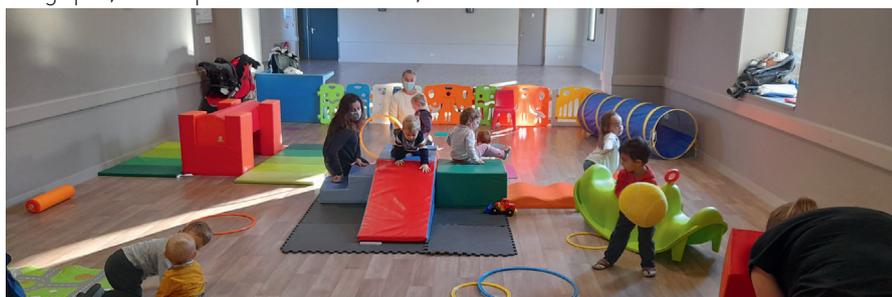
sortir de chez soi.

L'espace jeux est animé en partenariat par la signature d'une charte, par une intervenante du RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) à chaque séance.

N'hésitez pas à venir nous voir à la salle de jeunes et de la culture les vendredis matin, de 9h à 11h en dehors des vacances scolaires.

ou contactez :
Emmanuelle GUILLARD au :
06 28 52 17 93

La Présidente
Emmanuelle GUILLARD





Le Comité de jumelage Plesder/Ahorn

Le bilan de cette année 2021 sera, compte tenu des circonstances, très bref. Le comité de jumelage a réussi à maintenir, cette année encore, la choucroute à emporter, qui s'est révélée être un véritable succès, grâce aux sollicitations de nos membres, vendeurs. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes, de Plesder mais également de beaucoup plus loin, pour leur confiance renouvelée en acceptant de participer à l'achat de barquettes. J'espère qu'elles se sont régalingées et que nous aurons à nouveau le plaisir de nous rencontrer au mois d'Octobre 2022.

Pour l'année prochaine, je gage une meilleure situation sanitaire et prends le risque d'organiser un SUPER LOTO le 19 Mars, à la salle multifonctions de Pleugueneuc. Je vous remercie de noter cette date dès à présent, les membres du comité de jumelage vous y attendront très nombreux afin de remporter de magnifiques lots. L'organisation de cette manifestation requiert la présence de beaucoup de volontaires, si vous souhaitez nous aider et intégrer notre équipe de bénévoles vous serez, bien entendu, les bienvenus. Il vous suffit pour cela de vous faire connaître auprès de l'un des membres du comité.

Le voyage à Ahorn n'a pu, pour des raisons évidentes, se réaliser cette année, il faut savoir rester optimiste et j'envisage sérieusement pouvoir l'effectuer en 2022. Si vous avez à cœur, vous aussi, de participer à cette belle et riche aventure, je vous invite à vous faire connaître dès maintenant, les informations sur ce voyage vous seront transmises régulièrement.

Plesder est une petite commune où tout le monde se connaît et où il fait bon vivre, faisons en sorte que cela perdure le plus longtemps possible, n'hésitez pas à rejoindre notre association. Les manifestations que nous organisons sont l'occasion de se revoir, de communiquer, il aura fallu le confinement pour se rendre compte combien nous avons besoin de nous rencontrer, d'échanger et de voyager.

Les membres du comité de Jumelage se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et vous offrir dès à présent leurs vœux les plus chers pour 2022.

Le jumelage est ouvert à tous, rejoignez-nous ! (tel : 06 89 93 94 46)

Le Comité de Jumelage PLESDER-AHORN.

*Le Président,
Alain CLOSSAIS*

Anciens Combattants

L'association des anciens combattants, en partenariat avec la Mairie, a organisé les traditionnelles cérémonies du 8 mai et du 11 novembre en hommage aux soldats morts pour la France. Ces commémorations se sont déroulées dans le strict respect des consignes sanitaires. Les enfants présents, préparés par les enseignantes de l'école, ont pu donner lecture des soldats tombés au front. Mme le Maire a également rendu hommage aux soldats morts pour la France entre le 12 Novembre 2020 et le 10 novembre 2021.



ACCA Plesder

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Président et les membres du bureau de l'ACCA présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à l'ensemble des chasseurs de la société ainsi qu'aux propriétaires signataires du droit de chasse qui nous permettent de nous adonner à notre loisir.

BONNE ANNEE 2022 à tous

*Le Président
Daniel TESSIER*

Vente Pâté « Chevreuil & Sanglier »

Sur réservation aux chasseurs selon quantité disponible

**Le 8 Avril 2022 à la Salle des Jeunes
et de la culture de Plesder**

Ventes selon les règles sanitaires et sous réserve de l'évolution du Covid 19

En raison de la crise sanitaire et des contraintes imposées, le traditionnel repas de l'association n'a pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir en organiser un en 2022.

L'Association souhaite recruter de nouveaux membres. Que vous soyez, ancien combattant, militaire ayant participé à une ou des opérations extérieures, ou citoyens désirant participer activement à notre devoir de mémoire, vous serez les bienvenus.

*Le Président
Michel BUREAU*

Suite au départ à la retraite de Maryse AUFFRET, après plus de 20 ans passés à la bibliothèque de Pleugueneuc, Emma LEGEAY, est arrivée le 20 septembre pour la remplacer.

Elle a, à cœur de poursuivre le travail de Maryse notamment en ce qui concerne le thème BD.

Elle continuera également le travail avec les scolaires de nos écoles.

Par ailleurs, pour la première fois, un club de lecture adulte est en cours de réalisation et sera lancé le jeudi 6 janvier 2022.

Nous souhaitons la bienvenue à Emma.



Bibliothèque de Pleugueneuc

Infos, animations et nouveautés

Après plus de 20 ans au service de la bibliothèque, Maryse Auffret est partie à la retraite fin octobre. Je prends sa relève et souhaite poursuivre son excellent travail de sélection, et de conseil auprès des usagers, notamment sur la BD, rayon particulièrement choyé à Pleugueneuc.

La bonne nouvelle de la rentrée, c'est que la bibliothèque peut reprendre ses animations, mises à mal durant la crise sanitaire. Ainsi, je suis heureuse de vous proposer différents rendez-vous.

Tout d'abord les **Bébés lecteurs** qui auront lieu les troisièmes jeudis de chaque mois, de 10h00 à 10h45. Ces animations sont de chouettes moments partagés avec l'enfant, en découvrant de multiples ouvrages destinés à son éveil. Séances gratuites, destinées aux tout-petits accompagnés d'un-e assistant-e

maternel-le ou d'un parent.

Les **Bibilud** (Permanences de la ludothèque **Au Bois des Ludes** : venez découvrir et emprunter des jeux pour toute la famille !) et les **Ludolire** (Temps de lectures et de jeux à partager en famille dès 3 ans, autour d'une thématique) reprennent également du service.

Enfin, un nouveau **Club lecture** voit le jour. L'idée est de se réunir pour parler de nos lectures. La première sélection, lancée mi-octobre est consacrée à la rentrée littéraire. La seconde portera sur la BD et débutera début janvier.

Ces animations sont gratuites mais sur inscription : 02.99.69.41.52 ou bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr

Pour suivre nos animations, vous pouvez aller sur le site des bibliothèques du réseau : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/index.php>



N'hésitez pas aussi à vous abonner à notre nouvelle page **Facebook : Bibliothèque municipale de Pleugueneuc**

<https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-municipale-de-Pleugueneuc-106515835138494>

Nous vous accueillons avec plaisir sur ces horaires, n'hésitez pas à demander conseil.

Le pass sanitaire est nécessaire pour accéder à la bibliothèque. Toutefois, si vous ne l'avez pas et que vous souhaitez emprunter des livres, contactez-nous, vous pourrez les retirer en drive

Emma, responsable de la bibliothèque de Pleugueneuc

Par ailleurs, nos horaires demeurent inchangés :

- | Lundi : 16h -18h | Mardi : 16h -18h
- | Mercredi : 10h -12h/16h-18h
- | Jeudi : Fermé
- | Vendredi : 16h -18h | Samedi : 10h -12h

APE – Plesder / Les Champs Géraux

Le temps est revenu de relancer ces projets associatifs qui font du bien au moral et qui animent tant nos petits villages. Ils permettent surtout de maintenir le lien social entre nous TOUS !

Nos deux manifestations majeures, le «Vide ta chambre» aux Champs-Géreaux et le «Vide-Greniers» à Plesder y contribuent fortement et permettent de financer de nombreux projets dans nos deux écoles.

- **VIDE TA CHAMBRE > LES 20 & 21 NOVEMBRE 2021** aux Champs-Géreaux
- **VIDE-GRENIERS > LE 24 AVRIL 2022** à Plesder (17 e édition, on l'espère !)

Cette année, grâce à tous nos efforts, nous avons pu mettre à disposition **un budget de sorties culturelles et/ou d'activités sportives de 500 euros par classe soit 3 000 euros au total.**

Merci de nous accompagner avec bienveillance dans la poursuite de nos actions et recevez tous nos meilleurs voeux pour l'année à venir. **Joyeuses fêtes de fin d'année**

*Nathalie Leroux
Présidente de l'APE Plesder/Les Champs-Géreaux*



Ecole de musique du SIM



Le SIM : Une école de musique de qualité et de proximités

Le Syndicat Mixte de Musique « Ecole de Musique du SIM » est une structure publique composée de :

- La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique,
- La Communauté de Communes de Saint Méen / Montauban (pour les communes d'Irodouër et de St Pern,
- Les Communes de Bécherel, La Chapelle Chaussée, Langan, Miniac sous Bécherel et Romillé (Rennes Métropole).

Les cours sont dispensés en fonction du nombre d'élèves sur les communes de Bécherel, Combourg, Langan, Mesnil - Roc'h, Tinténiac et Romillé.

Avec une équipe pédagogique impliquée, forte de ses 700 élèves, et de ses nombreuses propositions pédagogiques, le SIM s'inscrit comme un acteur culturel majeur du territoire dont l'objectif principal est de permettre à chaque habitant, et plus particulièrement aux publics les plus éloignés des

pratiques artistiques et culturelles, de bénéficier d'une offre musicale de qualité.

Les missions du SIM se déclinent en quatre axes principaux :

- La Sensibilisation
- L'Enseignement
- Le Développement des pratiques amateurs
- L'Animation culturelle du territoire

La Saison Culturelle du SIM

Prochainement, le SIM invite le groupe NIKKI et JULES le samedi 22 janvier 2022 à 20H30 à l'Espace du Grand Clos de Saint Domineuc. NIKKI & JULES nous plongent dans un univers énergique avec leur héritage mixte. Fortement ancré dans le Blues et le Jazz, ils nous délivrent un répertoire qui puise dans de nombreux styles. En mélangeant leurs compositions originales avec des reprises remixées, l'expérience sonne comme un voyage intemporel. Quand le jeu de jambes Jazz Roots de Nikki s'emmêle avec le jeu de doigts Soul Blues de Jules, on

laisse le bon temps rouler.

La classe de chant Musiques Actuelles du SIM participera à ce concert et une Master Class en journée avec Julien Brunetaud sera proposée aux élèves de piano d'accompagnement du SIM.

Entrée : 5€ / Gratuit – 16 ans

Pass sanitaire Obligatoire

Plus de renseignements :

www.simecoledemusique.com

Contact : 02.99.84.01.88 / contact@simecoledemusique.com

*Le Président,
Jérémy LOISEL*



Calendrier des manifestations 2022 (sous réserve de modifications liées à la pandémie)

JANVIER

- **Vendredi 28** - MAIRIE/ Voeux - SDJC

MARS

- **Samedi 12** - GYM / Repas - PLESDER
- **Samedi 19** - JUMELAGE / Loto Pleugueneuc

AVRIL

- **Dimanche 24**
APE / Vide Grenier - PLESDER

MAI

- **Samedi 14 mai**
ANCIENS COMBATTANTS / Repas - PLESDER

JUIN

- **Date à confirmer**
Fête de la Saint-Jean - PLESDER

SEPTEMBRE

- **Samedi 10** - ACCA / Repas de Chasse PLESDER

OCTOBRE

- **Samedi 15** - JUMELAGE / Choucroute PLESDER

... et toute l'année

■ GYM

Tous les mardis et mercredis soir
et jeudis matin SDJC
(Salle de Jeunes et de la Culture)

■ RÊVES DE BAMBINS

à la Salle des Associations
ou SDJC,
le mardi et jeudi matin

Horaires d'ouverture de la Mairie

Les élus ont réaménagé les horaires d'ouverture de la Mairie partant de plusieurs constats :

- Évolution des missions d'accueil de la Mairie avec le transfert de certaines compétences (Cartes d'identité et passeports),
- Développement de nouvelles pratiques : démarches en ligne, par téléphone, par mail, qui se sont accélérées pendant la pandémie de la COVID 19,
- Faible voire absence de fréquentation le samedi matin pourtant ouvert pour assurer l'accueil du public,
- Développement de l'e-administration avec la généralisation des démarches dématérialisées à compter du 1^{er} janvier 2022 voulue par les pouvoirs publics au travers des orientations de la loi ELAN.

Par conséquent, par délibération en date du 18 Novembre 2021, les élus ont réaménagé les horaires d'ouverture en fermant le samedi matin et en étendant les plages horaires d'ouverture les jours où il a été constaté le plus de visiteurs.



Nouveaux horaires d'ouverture de La Mairie à compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30
- Mardi : 13h30-17h30
- Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- Jeudi : 13h30-17h30
- Vendredi : 9h-12h / 14h-18h

AVANT : La mairie était auparavant ouverte à hauteur de 20h30 par semaine.

APRES : Elle sera désormais ouverte 29h par semaine.

L'ouverture au public est étendue.

A noter qu'il est toujours possible de rencontrer le Maire et les adjoints sur rendez-vous.

Recensement militaire

Tous les jeunes français doivent venir se faire recenser en Mairie **dès qu'ils ont 16 ans.**

Comment ?

Se présenter en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

Pourquoi ?

- Pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens scolaires, les concours et le permis de conduire
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans



Cartes d'Identité / Passeports

Les demandes de CNI (Cartes Nationales d'Identité) et passeports se font dans les mairies équipées de dispositifs de recueil peu importe son lieu de résidence : Combourg et Tinténiac sont les plus proches.

Procédure :

1. Compléter sa pré-demande en ligne **OU** retirer un CERFA papier dans sa Mairie (cas particuliers - privilégier la procédure en ligne)
2. Prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée pour déposer le dossier
3. Traitement du dossier
4. Prise de rendez-vous pour la remise de la CNI ou du passeport auprès de la Mairie où vous avez effectué votre demande

Carte d'identité :

- **GRATUIT** en cas de première demande ou de renouvellement
- **25 €** en timbre fiscal : en cas de perte ou de vol

Passeport :

- **86 €** en timbre fiscal pour les majeurs
- **42 €** en timbre fiscal pour les mineurs de + 15 ans
- **17 €** en timbre fiscal pour les mineurs de - 15 ans

Pièces à fournir :

Consulter le site internet de la Mairie de Plesder ou se renseigner auprès des Mairies lors de la prise de rendez-vous :

Mairie de TINTENIAC - 02.99.68.18.68

Mairie de COMBOURG - 02.99.73.00.18

Elections

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions se font tout au long de l'année **jusqu'au 6^{ème} vendredi qui précède le scrutin.**

Comment s'inscrire ?

- Se présenter en Mairie muni des pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire **Cerfa 12669*02** à retirer en Mairie ou disponible sur notre site internet
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile

- Ou en ligne sur le site du gouvernement : **Service-Public.fr**

Une fois les démarches effectuées, vous recevrez votre carte électorale.

NB : Vous pouvez consulter votre situation électorale en vous rendant sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



PROCHAINES ÉLECTIONS :

Présidentielle : dimanches 10 et 24 avril 2022
Législatives : dimanches 12 et 19 juin 2022

Résultats des élections départementales 2021 (2^{ème} tour) :

Pour Plesder :

- Nombre d'inscrits : 564
- Taux de participation : 45,39 % (256)
- Taux d'abstention : 54,61 % (308)
- Votes exprimés (déduction des blancs et nuls) : 42,55 % (240)

M. David BUISSET - M^{me} Evelyne SIMON-GLORY : 165 voix soit 68,75%

M^{me} Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ - M. Benoît SOHIER : 75 voix soit 31,25%

Au niveau du canton de Combourg :

- Nombre d'inscrits : 24 097
- Taux de participation : 38,24 % (9 215)
- Taux d'abstention : 61,76 % (14 882)
- Votes exprimés (déduction des blancs et nuls) : 35,87 % (8 643)

M. David BUISSET - M^{me} Evelyne SIMON-GLORY : 4 111 voix soit 47,56%

M^{me} Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ - M. Benoît SOHIER : 4 532 voix soit 52,44%

Vos conseillers départementaux élus, représentant le canton de Combourg, sont Mme Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ et M. Benoît SOHIER.



Destruction des Nids de Frelons Asiatiques

La Mairie et la communauté de communes prennent en charge la destruction de nids de frelons asiatiques, sans aucun frais pour les particuliers.

Pour toute demande d'intervention, **vous devez contacter la Mairie** afin qu'un référent «frelon» se déplace sur site, confirme qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques et déclenche une intervention.



Arrêt des traitements de nids de frelons asiatiques à compter du 1er décembre 2021.

Maison France Services

La Maison France Services est un espace d'accueil de proximité permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches et de vous orienter vers les services adaptés à votre demande :

- Accès aux droits
- Familles
- Personnes en situation de handicap
- Emploi et formation
- Logement
- Personnes âgées
- Information jeunesse
- Mobilité...

Vous avez du mal avec l'informatique?

Vous n'êtes pas équipé mais vous avez des démarches à effectuer auprès de l'Administration?

France Services vous aide !

■ A Mesnil Roc'h

- 54 rue de la Libération à Saint Pierre de Plesguen (locaux de la Poste) - 02.99.21.91.29

- Accueil le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et 14h15 à 16h45, le mercredi de 8h45 à 12h et le samedi de 8h45 à 12h15

mesnil-roch@france-services.gouv.fr

■ A Combourg

3 rue de la mairie - 02.23.16.45.45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

Bonnes pratiques et bonnes relations de voisinage

○ Règles de bon voisinage

Les sources de conflits entre voisins sont nombreuses ; il convient de faire preuve de tolérance, de bon sens et de respecter quelques règles simples pour vivre en bonne harmonie :

- J'entretiens régulièrement mon jardin en respectant les horaires où les bruits de bricolage/jardinage sont tolérés ;
- Je veille à respecter la tranquillité de mes voisins de jour comme de nuit
- Je veille à ne pas faire de bruit à des horaires tardifs (musique, fêtes, bruits de véhicules...)
- Je veille à ce que mes chiens ne divaguent pas et n'aboient pas de façon inconsidérée ;

Les travaux de bricolage ou de jardinage générant du bruit, sont autorisés :

- Du lundi au vendredi de 7h à 20h
- Le samedi de 8h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : **interdit**

Que faire en cas de litige?

- 1) Essayer un arrangement à l'amiable en allant voir votre voisin et en lui expliquant calmement les problématiques rencontrées
- 2) S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée
- 3) Passé un certain délai et sans résultat, vous pouvez saisir un conciliateur de justice, la gendarmerie ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

NB : l'intervention d'un conciliateur, gratuit, permet souvent de faire l'économie d'un procès.

Conciliateur de justice compétent sur notre territoire : M.Philippe CARDINEAU - 06.68.53.16.31
 Permanence au CCAS de Combourg les 2^{ème} et 3^{ème} jeudi de chaque mois
 De 14h à 15h sans RDV et de 15h à 17h sur RDV

○ Plantations et entretien des haies

À quelle distance avez-vous le droit de planter votre haie ?

Arbres, arbustes, ou massifs de plantes peuvent être plantés pour marquer la séparation entre votre terrain et celui de votre voisin, mais pour cela, vous devez respecter une distance par rapport à la limite séparative :

- De 50cm pour les arbres et arbustes inférieurs à 2m
- De 2m pour les arbres et arbustes supérieurs à 2m (Sauf cas particuliers de haies mitoyennes).



Peut-on demander à son voisin de couper sa haie?

L'entretien ou l'élagage d'arbres ou d'arbustes plantés dans la haie de votre voisin relèvent de sa responsabilité. Si des branches avancent sur le terrain d'un voisin, c'est au propriétaire de l'arbre qu'incombe la coupe.

Attention, un voisin dont les branches d'arbres avancent sur sa propriété peut certes contraindre le propriétaire de l'arbre à les couper, mais ne peut pas les couper lui-même.

○ Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit en Ille-et-Vilaine pour les particuliers comme pour les professionnels (éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, taille de haies et arbustes, élagage et débroussaillage).

L'utilisation d'incinérateurs de jardins est également interdite.

○ Entretien des cours d'eau

Tous les propriétaires de parcelles riveraines d'un cours d'eau, qu'il soit busé ou non, sont chargés de l'entretien des berges et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau.

Un entretien régulier a pour objectif principal d'enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Il doit se limiter à des opérations légères et réversibles.

○ Assainissement collectif

Merci de ne RIEN JETER dans vos TOILETTES (lingettes, tampons, ...).

Cela provoque des bouchons au niveau de la station d'épuration et complique le traitement des eaux usées. Le risque est que cela provoque des remontées d'égouts chez vous.

Collecte des déchets ménagers

Le SMICTOM VALCOBREIZH assure la collecte des déchets et du tri sélectif.

Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte.

RAPPEL : les bacs doivent être rangés dans votre propriété une fois la collecte assurée. En aucun cas, ils ne doivent rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

LES JOURS DE COLLECTES DES DÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES
Le lundi



LE TRI SÉLECTIF
Le lundi en semaines paires

CONTACT :

1 La Lande – 35190 TINTENIAC
02.99.68.03.15
contact@valcobreish.fr

Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi)

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi)

Comment BIEN TRIER ?

Je sépare le film plastique de la barquette.

Je vide bien mon contenant (ne pas rincer).

Bocaux en verre : je mets le couvercle au bac jaune.

Je peux écraser mes bouteilles. Je laisse le bouchon.

Je n'imbrique pas mes déchets.

Je ne mets pas mes déchets dans un sac

SMICTOM VALCOBREIZH service public des déchets CITEO

www.valcobreish.fr @valcobreish
f Smictom Valcobreish Smictom Valcobreish

Credits photo : CITEO/ Freepik

Collecte de Papiers



Une collecte permanente de papiers, à l'initiative du SMICTOM, en partenariat avec la Mairie et l'APE est mise en place sur la commune **au profit de l'école** pour financer des projets pédagogiques.

La benne est installée près du terrain des sports, à côté de la benne à verre.

NOUVEAUTÉ : une benne à journaux permanente devrait être installée au cours du 1er trimestre 2022 au terrain des sports.

JE SORS MA POUBELLE MOINS D'1 FOIS SUR 2

C'EST POSSIBLE GRÂCE :

AU VRAC **AU COMPOSTAGE** **AU TRI**

SMICTOM VALCOBREIZH service public des déchets CITEO



Nouveaux guichets pour le centre des finances publiques

Fermeture du centre des finances publiques (trésorerie) de Tinténiac au 31/12/2021.

Un nouveau réseau de proximité avec de nouveaux interlocuteurs est mis en place au 01/01/2022.

Concrètement pour les usagers de Plesder :

Concernant les impôts

SIP de Saint-Malo

Centre des Finances publiques
CS 31702
35417 SAINT-MALO Cedex

 Sans RDV : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h
Sur RDV : les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h

 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Autres démarches

Un accueil de proximité est proposé sur tous les sujets « Finances publiques » (impôts, factures locales, amendes)

A la maison France Services de Mesnil Roc'h :

- Accueil sur rendez-vous le jeudi après-midi
- Permanences sans rendez-vous durant les campagnes d'impôt (déclaration et avis) : communication des dates en amont des campagnes

A la maison France Services de Combourg :

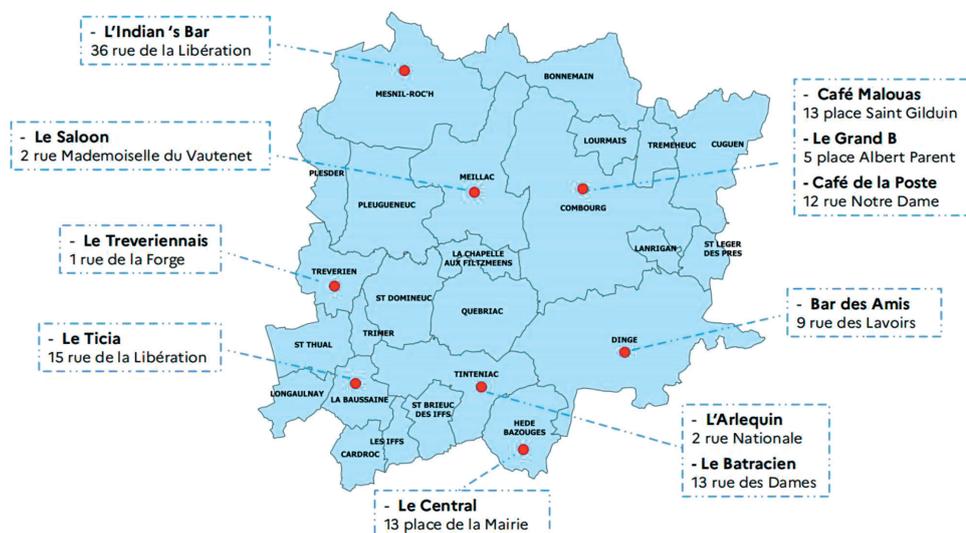
- Accueil sur rendez-vous le mercredi matin
- Permanences sans rendez-vous durant les campagnes d'impôt (déclaration et avis) : communication des dates en amont des campagnes.

Paiement de proximité

Déploiement du paiement de proximité auprès des buralistes.

Depuis l'été 2020, il est possible de régler en toute confidentialité ses impôts, ses factures de produits locaux (eau, hôpital, cantine, etc.) en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire (dans la limite de 300 € pour les impôts) auprès d'un réseau de buralistes de proximité agréés.

Sur le territoire de la communauté de communes Bretagne Romantique : 11 buralistes sont agréés à ce jour.



PUB

COMBOURG et sa région

L'Hermitte Didier

Artisan Peintre Décorateur

6 rue des oliviers - 35270 Combourg

deladecopassion@orange.fr

02 99 73 04 70 - 06 86 85 28 05

Applicateur Airless www.deladecopassion.fr Conseil et réalisation

PUB

Les Jardins BEAUSOLEIL

DE Horticulture - Pépinière

Ouvert du :
Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h30
(Toute l'année)

Le dimanche 10h-12h et 14h-18h
(en avril, mai, juin, octobre)

La Croix-Vilaine - 35720 PLEUGUENEUC
Tél. : 02 99 69 42 90  www.lesjardinsdebeausoleil.fr

URBANISME : Formalités pour les constructions, travaux ou aménagement

○ RECOMMANDATION :

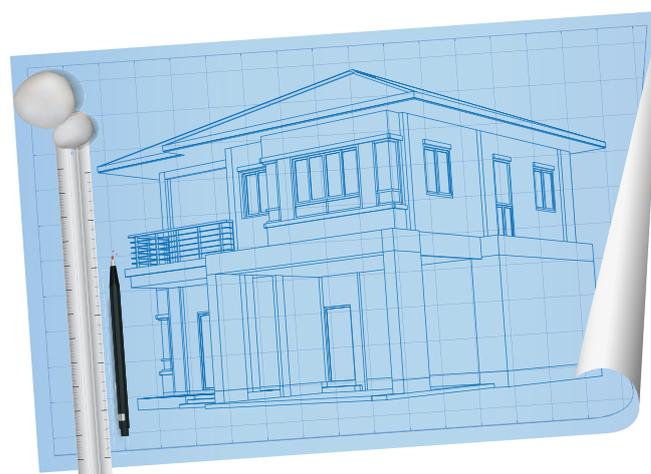
Pour mener à bien vos projets, il est vivement recommandé de vous rapprocher préalablement de la Mairie afin d'obtenir des conseils et des renseignements.

○ PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Il fixe les règles d'occupation ou d'utilisation du sol sur tout le territoire communal. Le PLU, actuellement en vigueur, a été approuvé le 30 janvier 2020 par la Communauté de Communes de la Bretagne romantique. Il est consultable sur le site internet : www.plesder.fr
Que vos travaux soient soumis à autorisation ou non, que vous deviez avoir recours à un architecte ou non, les règles du PLU doivent toujours être respectées.

○ CI-DESSOUS DES EXEMPLES DE TRAVAUX SOUMIS A AUTORISATION (Selon la nature de votre projet, il peut s'agir d'une demande de Permis de Construire ou d'une Déclaration Préalable) :

- Tous les **travaux et aménagements qui modifient l'aspect extérieur** du bâtiment (ex : création de nouvelles ouvertures ou agrandissement d'ouvertures existantes, changement de coloris sur les menuiseries, ravalement de façades avec changement de coloris...),
- Le **changement de destination** d'un bâtiment existant,
- **Division d'un terrain en vue de bâtir**,
- **Extension** de bâtiments existants ou constructions d'**annexes**,
- **Construction** de nouvelles habitations ou de nouveaux bâtiments,



- Création, modification ou extension de **clôtures** : pour les projets se situant en zone urbaine (correspondant au bourg de la commune),
- Abattage et élagage d'**arbres** dans certaines zones,
- **Démolition** de bâtiments existants,

○ RAPPEL

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire et Déclaration Préalable) sur le terrain est **OBLIGATOIRE**, il doit rester en place pendant toute la durée des travaux, être visible et lisible de la voie publique.

○ SANCTIONS

L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du Code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du Code de l'urbanisme). Dans ce cas un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme). Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

PUB

A.R.C. CARROSSERIE

La Haute Ville - 35720 PLESDER

☎ 02.99.30.78.26 - 07.71.76.58.57

@ carrosserie.arc@laposte.net

f **ARC.CARROSSERIE**

Carrosserie / Peinture / Restauration
Remplacement Vitrages / Entretien Véhicules

DEVIS GRATUIT

PUB

Besoin d'aide

N'hésitez pas à me contacter



Je vous propose mes services de manière régulière ou ponctuelle : afin d'effectuer à votre domicile des petits travaux de jardinage, de bricolage et nettoyage et entretien des espaces extérieurs.

Paiement en Chèques, Espèces, Virement et déclaration en CESU pour vous permettre de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50%

Mr FOURNEL Vincent

f fournelvincent26@gmail.com

☎ 06 71 88 70 04

MAIRIE

2 Place de l'Erable - 35720 PLESDER
02 99 69 44 76 - Courriel : mairieplesder@wanadoo.fr
Site : www.plesder.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

Mardi : De 13 h 30 à 17h30

Mercredi : De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Jeudi : De 13 h 30 à 17h30

Vendredi : De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Possibilité de rencontrer le maire et les adjoints sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

ÉCOLE : 02.99.69.45.01

GARDERIE : 06.25.66.68.16

SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE (SDJC)

Réervations en Mairie

- Tarif week-end (du vendredi midi au lundi midi) : 380 €
- 1 journée en semaine : 100€
- Caution : 1 000 €

SERVICES INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

02.99.45.23.45 - accueil@bretagneromantique.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

Accueil, conseils et orientation vers les services adaptés à votre demande : information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...

3, rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h et Vendredi: 9h-12h

02.23.16.45.45 - maison-des-services@bretagneromantique.fr

SIJ (STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE)

Accompagnement de projets, conseils et informations pour les jeunes.

Contact : Céline GOULET au 02.23.16.45.44 ou

par mail : c.goulet@bretagneromantique.fr

Permanences :

- A Tinténiac, 2 avenue des Trente
Mardi 16h - 18h30, mercredi 14h - 17h30 et vendredi 13h - 16h30 et chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h
- A Combourg, à la Maison des services - 3 rue de la Mairie
Mercredi 9h - 12h30 et jeudi 9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Contact : 02.99.45.20.12 ou rpam@bretagneromantique.fr

Rendez-vous possibles sur les communes de Mesnil-Roc'h, Combourg et Tinténiac

ESPACE ENTREPRISES BRETAGNE ROMANTIQUE (EEBR)

Accompagne les porteurs de projet à la création / reprise d'entreprise et propose des locations de bureaux, coworking et salles.

Renseignements : 02.23.16.46.46 / eebr@bretagneromantique.fr

SERVICES SOCIAUX

CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)

Square Emile Bohuon - 35270 COMBOURG

02.99.73.05.69 - 02.99.73.33.79

Permanences sur rendez-vous uniquement :

- A la Mairie de Pleugueneuc le mardi matin et vendredi matin
- A la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen le lundi après-midi
- A la Mairie de Tinténiac le mardi après-midi et le jeudi matin

MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

02.99.82.86.00

ASSITANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles agréées est consultable sur le site internet du département d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante :

<https://www.assistantsmaternels35.fr/>

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Intervient sur divers conflits : problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaires et locataires, querelles de voisinage, conflits opposant un consommateur à un professionnel, etc...

CCAS de Combourg, 28 rue Notre Dame

Permanence 2^{ème} et 3^{ème} jeudi du mois

De 14h à 15h sans RDV et de 15h à 17h sur RDV

DECHETTERIE

SMICTOM VALCOBREIZH (Contact : 02.99.68.03.15)

- **Tinténiac** : 5 la Lande - 35190 TINTÉNIAC - Ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h, le vendredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 17h
- **Combourg** : Lieu-dit Le Maroc - 35270 COMBOURG - Ouvert du mardi au jeudi de 14h à 17h, le lundi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-17h

N° UTILES

- **Pôle emploi** : 3949 (0,11 € / appel) - www.pole-emploi.fr
- **CARSAT** : 3960
- **GRDF sécurité dépannage** (urgence gaz 24h/24 et 7j/7) : 0 800 47 33 33
- **EDF sécurité dépannage** (électricité) : 0 810 333 035
- **Allo enfance maltraités** : 119

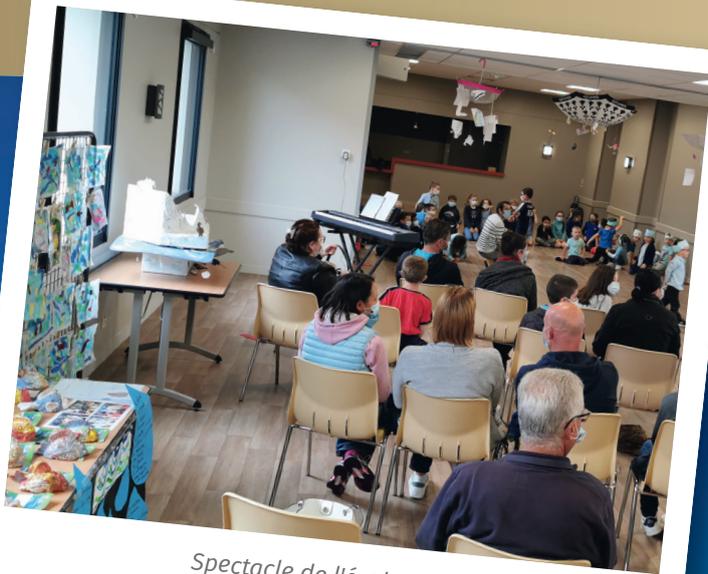
N° D'URGENCE

- **SAMU** : 15 ou 112 (téléphone portable)
- **POMPIERS** : 18
- **GENDARMERIE** : 17
- **Centre Anti Poison** : 02 99 59 22 22

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS

Sur le site internet : www.plesder.fr

Et le facebook : [hôtel de ville Plesder](#)



Spectacle de l'école - Juin



Acquisition d'une balayeuse en partenariat avec Pleugueneuc et Tréverien - Mars



Jeux dans la neige à l'école - Février



Classe 0 - Novembre



Classe 1 - Novembre



Rencontre avec la députée Claudia ROUAUX
Septembre



Démarrage travaux de voirie dans le bourg
Octobre